

RAPPORT ANNUEL DE LA SICAV KEREN

Exercice du 01/01/2022 au 30/12/2022

Société d'investissement à Capital Variable de droit Français

Commercialisateur :

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Société de gestion :

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Dépositaire, conservateur, établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat et de la tenue des registres des actions :

CIC – 6, avenue de Provence - 75009 Paris

La valeur liquidative est disponible sur notre site internet www.kerenfinance.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Commissaire aux comptes

CABINET KPMG Représenté par Monsieur Nicolas Duval-Arnould
Tour Eqho – 2, avenue Gambetta
92066 Paris - La Défense Cedex

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS & LA GESTION

La SICAV KEREN est un OPCVM à compartiments créée le 1^{er} octobre 2020.

Objectifs de gestion

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'actifs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 30 décembre 2022, la SICAV KEREN détient 3 compartiments :

- KEREN PATRIMOINE
- KEREN CORPORATE
- KEREN ESSENTIELS

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Direction de la SICAV

La SICAV KEREN, a fait le choix de la séparation des pouvoirs. Constituée sous la forme d'une S.A.S, Société par Actions Simplifiée, elle dispose d'un Président (M. Raphael ELMALAH) et d'un Directeur Général (M. Vincent SCHMIDT).

**Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux de la SICAV KEREN
durant l'exercice clos le 30 décembre 2022**

Raphael ELMALEH

Nom de la société	Mandats exercés/fonctions
Keren Finance	Président
SICAV Keren	Président
Ebène Sharing	Gérant
K-Life	Gérant

Vincent SCHMIDT

Nom de la société	Mandats exercés/fonctions
Keren Finance	Directeur Général
SICAV Keren	Directeur Général
R PUR	Directeur Général
Financière Cobalt	Gérant
K-Life	Gérant

Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

Conventions réglementées

Aucune convention visée par l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Le Commissaire aux comptes en a préalablement été informé pour la constitution de ses rapports.

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos

L'assemblée générale, présentation faite du rapport de gestion et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2022, soit le vendredi 30 décembre 2022, bilan et compte de résultat, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le capital social était composé de 833 683,829 actions le 30/12/2022 soit un capital de 364 692 343,58€.

En conséquence, l'assemblée donne quitus de leur gestion au président et directeur général pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat et des plus et moins-values de l'exercice

L'assemblée générale constate que :

➤ Le compartiment Keren Patrimoine fait apparaître au titre de l'exercice 2022 un résultat de 7 832 660,34€ et des plus/moins-values pour un montant de – 515 589,63€. Ces sommes sont intégralement capitalisées au compte de « Capital ».

➤ Le compartiment Keren Corporate fait apparaître au titre de l'exercice 2022 un résultat de 2 675 768,90€ et des plus/moins-values pour un montant de + 729 292,53€. Ces sommes sont capitalisées

au compte de « Capital » à hauteur de + 3 095 984,03€ (dont 1 332,03€ de report à nouveau) et distribuées à hauteur de 309 077,40€ (détenteurs des actions D et ND).

Au passif du bilan avant affectation, le poste de « Report à nouveau » présente un solde de 697.46€ contre 353.16€ à la clôture précédente.

Au passif du bilan avant affectation, le poste de « Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées » présente un solde de 414,50€ contre 0€ à la clôture précédente.

➤ Le compartiment Keren Essentiels fait apparaître au titre de l'exercice 2022 un résultat de - 16 611,79€ et des plus/moins-values pour un montant de + 1 490 206,06€. Ces sommes sont intégralement capitalisées au compte de « Capital ».

➤ Globalement, le résultat de l'exercice s'élève donc à un montant de 10 491 817,45€, capitalisable pour un montant de 10 247 078.73€ et distribuable pour un montant de 244 738,72€ (concerne les actionnaires des actions D et ND du compartiment Keren Corporate).

Les plus et moins-values de l'exercice sont d'un montant de + 1 703 908,96€, capitalisable pour un montant de 1 639 570,28€ et distribuées à hauteur de 64 338,68€ (détenteurs des actions D et ND).

Au passif du bilan avant affectation, le poste de « Report à nouveau » présente un solde de 697.46€ contre 353.16€ à la clôture précédente.

Au passif du bilan avant affectation, le poste de « Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées » présente un solde de 414,50€ contre 0€ à la clôture précédente.

Les sommes distribuables sont distribuées sous forme de dividendes, les montants capitalisables sont capitalisés au compte de « Capital » au passif du bilan de la SICAV.

Puis, en application de l'article 23 des statuts de la SICAV, l'assemblée générale prend acte de cette affectation.

TROISIEME RESOLUTION - Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes en exécution de l'article L.227-10 du code de commerce et en approuve les conclusions.

QUATRIEME RESOLUTION - Pouvoirs à donner en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

RAPPORT COMPTABLE

SICAV KEREN

30/12/2022

Les comptes consolidés :

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des actions détenues.

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

Compartiments	Devise de comptabilité
KEREN PATRIMOINE	Euro
KEREN CORPORATE	Euro
KEREN ESSENTIELS	Euro

La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

Le compartiment KEREN FLEXIMMO a été absorbé par le FCP KEREN DIAPASON sur la VL du 18-05-2022.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 66 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 66 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV
SICAV KEREN
Compartiments :
KEREN PATRIMOINE
KEREN CORPORATE
KEREN ESSENTIELS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022**

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV SICAV KEREN

Siège social : 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société SICAV KEREN à compartiments,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SICAV KEREN constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertises
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 04/04/2023 23:20:50

Séverine Ernest
Associée

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	373 685 794,56	463 303 616,17
Actions et valeurs assimilées	104 903 857,26	140 910 556,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	104 903 857,26	140 910 556,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	239 450 350,36	295 171 733,84
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	239 450 350,36	295 171 198,80
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	535,04
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	28 245 766,94	26 976 976,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 245 766,94	26 976 976,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 085 820,00	244 350,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 085 820,00	244 350,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 256 998,94	1 278 121,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 256 998,94	1 278 121,23
Comptes financiers	4 072 412,85	8 636 765,11
Liquidités	4 072 412,85	8 636 765,11
Total de l'actif	380 015 206,35	473 218 502,51

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	364 692 343,58	432 071 403,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	414,50	0,00
Report à nouveau (a)	697,46	353,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 703 908,96	27 231 163,82
Résultat de l'exercice (a, b)	10 491 817,45	8 330 701,48
Total des capitaux propres	376 889 181,95	467 633 622,10
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	825 120,00	187 600,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	825 120,00	187 600,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	825 120,00	187 600,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 133 952,95	5 397 280,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 133 952,95	5 397 280,41
Comptes financiers	166 951,45	0,00
Concours bancaires courants	166 951,45	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	380 015 206,35	473 218 502,51

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FBTPH3F00002 EURO-FBTP-E 0323	2 178 400,00	0,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	2 546 000,00	0,00
FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322	0,00	7 994 400,00
FOATH2F00001 EURO-OAT-EU 0322	0,00	4 078 750,00
Total Taux	4 724 400,00	12 073 150,00
Total Contrats futures	4 724 400,00	12 073 150,00
Options		
Indices		
OESXH3P00013 OESX/0323/PUT /3,350 OPTION ESTOXX	2 685 882,96	0,00
OESXM3P00010 OESX/0623/PUT /3,800 OPTION ESTOXX	2 765 548,98	0,00
OESXH2P00005 OESX/0322/PUT /4,200 OPTION ESTOXX	0,00	1 629 250,00
Total Indices	5 451 431,94	1 629 250,00
Total Options	5 451 431,94	1 629 250,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	10 175 831,94	13 702 400,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	10 175 831,94	13 702 400,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123	6 470 500,00	0,00
Total Indices	6 470 500,00	0,00
Total Contrats futures	6 470 500,00	0,00
Options		
Indices		
OESXH3P00015 OESX/0323/PUT /3,150 OPTION ESTOXX	705 613,32	0,00
OESXM3P00011 OESX/0623/PUT /3,600 OPTION ESTOXX	1 951 817,49	0,00
OESXH2P00015 OESX/0322/PUT /3,700 OPTION ESTOXX	0,00	694 575,00
Total Indices	2 657 430,81	694 575,00
Total Options	2 657 430,81	694 575,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 127 930,81	694 575,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	9 127 930,81	694 575,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 720 886,88	2 403 360,86
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 980 483,18	14 974 794,60
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 623,96	12 752,86
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	16 703 994,02	17 390 908,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	16 879,16	57 761,58
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	16 879,16	57 761,58
Résultat sur opérations financières (I - II)	16 687 114,86	17 333 146,74
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 517 833,50	8 208 856,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	11 169 281,36	9 124 290,21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-677 463,91	-793 588,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	10 491 817,45	8 330 701,48

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	467 633 622,10	549 506 278,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	67 443 880,94	41 451 876,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-113 959 200,96	-172 034 238,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 191 596,66	46 145 793,12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 148 439,97	-12 874 107,04
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 658 646,00	2 775 465,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 787 101,00	-3 437 960,22
Frais de transaction	-1 413 777,93	-2 401 441,74
Différences de change	21 199,26	94 955,56
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-56 221 201,70	9 586 510,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-22 480 401,30</i>	<i>33 740 800,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>33 740 800,40</i>	<i>24 154 289,61</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-234 370,00	75 650,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-137 220,00</i>	<i>97 150,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>97 150,00</i>	<i>21 500,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-191 431,88	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-272 961,48	-379 451,25
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 169 281,36	9 124 290,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-559,45	0,00
Actif net en fin d'exercice	376 889 181,95	467 633 622,10

SICAV KEREN
COMPARTIMENT KEREN PATRIMOINE

**DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE
DU 01/01/2022 AU 30/12/2022**

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

Compartiment de SICAV

RAPPORT DE GESTION

KEREN PATRIMOINE

30/12/2022

SOCIETE DE GESTION

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions – 6, avenue de Provence – 75009 PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation totale

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 3 ans

L'OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DNR + 15% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée.

INDICATEUR DE REFERENCE

50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DNR + 15% €STR capitalisé

Référence des indices :

CACR INDEX

LET3TREU INDEX

€STR INDEX (capitalisé)

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

L'€STR capitalisé, cet indice résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu.

L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans représente le cours d'un panier d'emprunts souverains de 15 Etats de la zone euro, à taux fixe, d'une durée résiduelle de 3 à 5 années, de notation Investment Grade. Tous les emprunts d'Etats de la zone euro ne sont donc pas inclus dans ces indices.

L'indice CAC 40 est un indice pondéré par la capitalisation flottante, mesurant l'évolution de la performance de 40 valeurs cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il est composé de valeurs très liquides choisies parmi les 100 premières capitalisations cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris indépendamment du pays où la société est enregistrée. L'éligibilité des valeurs de l'indice repose sur la capitalisation boursière flottante, les capitaux échangés sur Euronext Paris, des actifs économiques et/ou un centre de décision significatifs en France.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie de gestion tempérée et discrétionnaire d'un portefeuille exposé principalement en instruments de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire) et pour le complément en actions de sociétés des pays de la zone euro et de l'OCDE en titres vifs ou via des OPCVM.

Sur la partie taux, le rôle du gérant est d'arbitrer pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la duration du portefeuille en vendant

des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon.

Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude.

Sur la partie actions, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale réalisée par la société de gestion de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants...) et qui privilégie des titres estimés sous-évalués par le marché ou des actions de sociétés en situation spéciale (titres de sociétés sous-évaluées et/ou susceptibles de faire l'objet d'une opération de rachat ou de restructuration). Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'investissement sur l'actif net suivantes :

- de 55% à 100% en instruments de taux libellés en euro, ou en devises, d'émetteurs souverains, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés, dont :
 - de 0% à 80% en instruments de taux spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.
 - de 0% à 10% en obligations de pays hors zone euro et hors OCDE

Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 65% et 100%.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

- de 0% à 15% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs de la zone euro, de toutes notations y compris spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion, à défaut une notation jugée équivalente, ou non notés. Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 0% et 15%.

- de 0% à 35% en actions dont :
 - de 0% à 20% en actions de petite et moyenne capitalisation.
 - de 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.
 - de 0% à 10% en actions des pays hors zone euro et hors OCDE
- Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 0% et 35%.
- Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

Le compartiment peut être investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, en actions.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- dépôts, emprunts d'espèces, liquidités, et acquisitions et cessions temporaires de titres.

Il peut également intervenir sur :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture ou d'exposition des risques de taux ou d'action, à titre de couverture du risque de change.

PROFIL DE RISQUE

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

POLITIQUE DE GESTION

Les marchés clôturent l'année 2022 en baisse. La guerre entre l'Ukraine et la Russie a fortement pénalisé les marchés. Cette guerre et la politique sanitaire chinoise ont fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et ont contribué à la reprise forte de l'inflation. La majorité des banques centrales ont durci leur politique monétaire en procédant à plusieurs hausses des taux.

Après trois années de forte hausse des marchés, les cours mondiaux des actions ont nettement reculé en 2022 en raison de la hausse de l'inflation et du resserrement de la politique monétaire, conjugués aux craintes de récession. Les actions américaines, l'un des marchés les plus cycliques, ont sous-performé leurs homologues, suivies par les marchés européens. En raison du resserrement monétaire rapide, les taux ont subi une forte hausse, atteignant des niveaux jamais vus depuis 2009-10 ; la volatilité sur les marchés obligataires a atteint des sommets notamment sur les taux souverains.

Compte tenu du choc inflationniste et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la croissance de la zone euro a fait preuve de résilience. La demande intérieure est restée ferme ainsi que l'emploi.

À partir de juillet, la BCE a commencé à relever ses taux (première hausse de taux depuis 2011). Après la hausse de 50 pb en juillet, la BCE a augmenté ses taux directeurs de 75 pb en septembre et octobre, puis de 50 pb en décembre (250 points de base au total). Son taux directeur se situe désormais au-dessus du niveau neutre (environ 1,5 %-2 %).

Alors que de nombreux pays sont parvenus à mieux gérer le virus et à lever les restrictions sanitaires, la Chine a maintenu sa politique zéro-Covid presque pendant toute l'année. Cependant, depuis novembre, la politique de zéro-Covid de Xi Jinping a fait l'objet de contestations. Par conséquent, le gouvernement chinois a commencé à assouplir ses mesures contre le Covid-19.

La perte de pouvoir d'achat des consommateurs, la hausse des coûts pour les entreprises et des taux d'intérêt élevés font craindre une récession. Les gouvernements et les institutions ont fortement abaissé leurs prévisions de croissance pour 2022 et 2023. Pour la première fois depuis Mars 2020, les politiques monétaires ne sont plus en soutien des politiques budgétaires et de la croissance. Elles reviennent à leur mission première à savoir la stabilité des prix. Ceci fait craindre à de nombreux investisseurs un choc récessif sur la croissance matérialisée par une contraction des marges et des risques de défauts en hausse.

Les indices actions ont connus des fortes baisses : - 19,7 % pour le S&P 500, - 9,80 % pour le CAC40 et une remontée des taux d'intérêts marquée au sein des pays de l'OCDE.

Dans ce contexte, le fonds a subi la baisse des marchés actions ainsi qu'un fort écartement des spreads obligataires.

Les performances 2022 du compartiment Keren Patrimoine sont les suivantes* (à comparer à l'indice composite du fonds qui affiche une performance de - 6,83 % en 2022.) :

Keren Patrimoine C : - 9,65 %

Keren Patrimoine I : - 8,97 %

Keren Patrimoine N : - 9,20 %

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

La contribution des actions est significative mais la partie obligataire malgré une baisse moins marquée a participé à la hausse de la volatilité. Ainsi le compartiment actions a généré 51 % de la performance négative du fonds et le taux moyen d'exposition aux actions fût de 31,88 % sur la période.

Principalement investi en valeurs de grandes capitalisations, le fonds a bénéficié de fortes hausses qui ont animé les secteurs l'énergie et des matières premières. La controverse qui a dégradée fortement le cours de Téléperformance ainsi que les profits warning successifs d'Atos ont pesé sur la performance du portefeuille actions. L'écartement des spreads obligataires et les craintes inflationnistes ont participé à la baisse des cours des obligations et particulièrement dans le secteur de la distribution.

Nous avons abordé l'année 2023 avec confiance car nous avons opté pour un scénario économique moins dégradé en raison notamment d'un marché de l'emploi soutenu, d'une consommation résiliente et du retour du consommateur chinois. Par ailleurs, la solvabilité de nos émetteurs s'est trouvée renforcée par des résultats supérieurs aux attentes et une situation bilancielle solide.

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains fonds sont labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS), des labellisations que nous continuerons à étendre à d'autres fonds dans les prochains mois.

En 2021, les équipes de gestion de Keren Finance ont permis à l'intégralité de notre gamme de fonds d'être référencée en article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.
- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants:
 - La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
 - Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
 - L'industrie du Tabac.
- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).
- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique ESG disponible sur notre site internet ainsi que dans nos rapports périodiques.

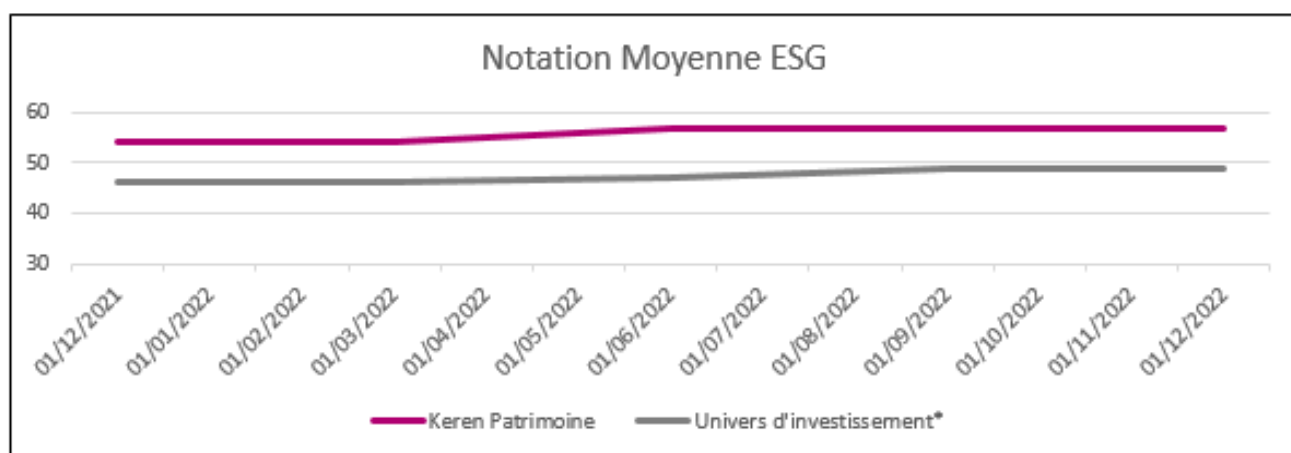
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d'informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 57 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 54 au 31/12/2021.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 55,80 (contre 47,40 pour l'univers d'investissement*) et a varié de la façon suivante :



Note E (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Patrimoine	55	55	62	63	62
<i>Univers d'investissement*</i>	46	45	46	49	50

Note S (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Patrimoine	62	61	63	64	66
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	50	52

Note G (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Patrimoine	47	47	48	48	46
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	48	47

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2022) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnement.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2022 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 326
Rémunérations variables	524

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:
Keren Patrimoine

Identifiant d'entité juridique:
9695001DC1NH2PKB785

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds KEREN PATRIMOINE s'appliquent globalement au niveau de l'entité KEREN FINANCE (hormi pour notre fonds labélisé ISR qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, KEREN FINANCE s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN PATRIMOINE se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires*
- o La consommation d'eau rapporté au chiffre d'affaires*
- o La présence d'une politique sur le changement climatique*

Le facteur « Social » comprend:

- o Le pourcentage de turnover dans la société*
- o La présence d'une politique de non-discrimination*
- o Le taux d'accident du travail*
- o La présence d'une politique sur la protection des droits humains*
- o La présence d'une politique de juste rémunération*
- o La présence d'une politique sur le changement anti-corruption*

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation, par les émetteurs, des caractéristiques environnementales et/ou sociales précédemment citées sont les suivants:

- o L'émission de CO2 généré (émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires)*
- o Présence ou non d'une politique climatique (Y/N)*
- o Le Turnover (taux de rotation des effectifs)*
- o Présence ou non d'une politique de santé et sécurité (Y/N)*
- o Part en % d'administrateurs indépendant*
- o Parité existante (ou non) au comité exécutif de la société.*

Si ces derniers ne sont pas couverts, 4 critères secondaires et un tertiaire sont utilisés. Il s'agit de :

- o La consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires*
- o Le taux des accidents du travail*
- o La présence d'une politique de protections des droits humains*

- o La consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires*

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisations et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important a un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires, et notamment des PAI cités ci-dessous, les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondiale des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il y a eu une quelconque violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 50/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable.

Dans un second temps, 10 indicateurs sont utilisés (cf question 2), dont 4 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.

Les 4 PAI sont les suivants :

- les émissions carbone,
- la consommation d'eau,
- la consommation d'énergie,
- la présence ou non d'une politique de protection des droit humains.

La répartition des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest investments	Sector	% Assets	Country
<i>Eramet</i>	<i>Metals & Mining</i>	<i>8,63%</i>	<i>France</i>
<i>Mobilux</i>	<i>Retail - Discretionary</i>	<i>7,96%</i>	<i>France</i>
<i>Vallourec</i>	<i>Steel</i>	<i>5,69%</i>	<i>France</i>
<i>Picard</i>	<i>Retail - Consumer Staples</i>	<i>5,01%</i>	<i>France</i>
<i>Loxam</i>	<i>Industrial Support Services</i>	<i>3,90%</i>	<i>France</i>

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2022



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

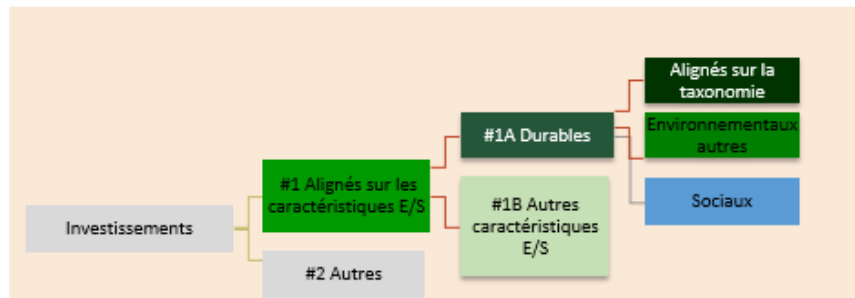
La proportion d'investissement durables était de 46,2% au 31/12/2022.

● Quelle était l'allocation d'actif ?

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

70% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les autres investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durable couvre les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Au 31/12/2022, 93.5% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (22,99%), la consommation discrétionnaire (18,87%), les matériaux (12,48%), l'énergie (7,41%), et la consommation de base (6,15%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

● Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie ?

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier « E ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires). Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.

● Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 46,2% au 31/12/2022.

● Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires).

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.





Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, hors liquidités / OPC externes / dérivés, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable.

KEREN PATRIMOINE

Securities Financing Transactions Regulation

30/12/2022

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1 .Nom					
Montant					
Domicile					
2 .Nom					
Montant					
Domicile					
3 .Nom					
Montant					
Domicile					
4 .Nom					
Montant					
Domicile					
5 .Nom					
Montant					
Domicile					
6 .Nom					
Montant					
Domicile					
7 .Nom					
Montant					
Domicile					
8 .Nom					
Montant					
Domicile					
9 .Nom					
Montant					
Domicile					
10 .Nom					
Montant					
Domicile					

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidité					
Instrument de dette					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Actions					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)		
Montant utilisé (%)		
Réventus pour l'OPC suite au rémouillage des garanties espèces des opérations de financement sur titres et ICS		

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	
Montant conservé	

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	
en % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

Données sur les revenus ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC						
	Montant			1 331,31		
	en % du revenus			100,00		
Gestionnaire						
	Montant					
	en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)						
	Montant					
	en % du revenus					

Données sur les coûts ventilés

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Swaps de performance
OPC						
	Montant	-55,00				
Gestionnaire						
	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)						
	Montant					

KEREN PATRIMOINE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

30/12/2022

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace Titres financiers Espèces Total	
Instruments financiers dérivés Titres financiers Espèces Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	1 331,31
Total des revenus	1 331,31
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	- 55,00
Total des frais	- 55,00

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

RAPPORT COMPTABLE

KEREN PATRIMOINE

30/12/2022

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Changement d'indicateur de référence, auparavant : 50% Bloomberg Barclays Europa Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% EONIA capitalisé, dorénavant : 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

01/01/2022 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds, au niveau de la commission de surperformance

01/01/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA

25/02/2022 Frais : Mise à jour du tableau relatif aux frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement relatives aux options Monep, sans entraîner d'augmentation.

20/06/2022 Fusion/absorption : Le fonds absorbe FLEXIBLE EURO BALANCED

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	243 686 381,13	309 635 401,24
Actions et valeurs assimilées	71 442 964,53	97 873 302,59
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 442 964,53	97 873 302,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	152 689 527,16	187 913 332,44
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	152 689 527,16	187 913 332,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	19 299 069,44	23 848 766,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 299 069,44	23 848 766,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	254 820,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	254 820,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 026 672,20	1 031 883,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 026 672,20	1 031 883,73
Comptes financiers	5 649,89	3 374 116,06
Liquidités	5 649,89	3 374 116,06
Total de l'actif	245 718 703,22	314 041 401,03

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	236 033 925,12	284 307 514,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-515 589,63	18 887 122,17
Résultat de l'exercice (a, b)	7 832 660,34	7 134 669,48
Total des capitaux propres	243 350 995,83	310 329 305,88
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	254 820,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	254 820,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	254 820,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 945 935,94	3 712 095,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 945 935,94	3 712 095,15
Comptes financiers	166 951,45	0,00
Concours bancaires courants	166 951,45	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	245 718 703,22	314 041 401,03

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123	6 470 500,00	0,00
Total Indices	6 470 500,00	0,00
Total Contrats futures	6 470 500,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	6 470 500,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	6 470 500,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 097 825,32	1 885 723,89
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 287 994,79	10 688 554,75
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 347,28	7 530,61
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	12 387 167,39	12 581 809,25
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 593,32	5 003,83
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	3 593,32	5 003,83
Résultat sur opérations financières (I - II)	12 383 574,07	12 576 805,42
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 919 402,53	4 719 947,42
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	8 464 171,54	7 856 858,00
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-631 511,20	-722 188,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	7 832 660,34	7 134 669,48

REGLES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Action C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action I :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action N :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000980427	1,5 % TTC, Taux maximum	Actif net
I	FR0012474989	0,75 % TTC taux maximum	Actif net
N	FR0013301090	1 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0000980427	NS
I	FR0012474989	NS
N	FR0013301090	NS

Commission de surperformance :

Action C : FR0000980427

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

-Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

-Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

-Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

-Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Action I FR0012474989

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.
- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Action N FR0013301090

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.
- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) : -Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0.58% TTC maximum. Dépositaire (2) : -Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0.02% TTC maximum. -Obligations, titres de créances négociable : 55€ TTC maximum -OPCVM/FIA : Forfait 150€ TTC maximum -Futures : 1€/lot TTC -Options : 1€ TTC par lot Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes :
Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines :
Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie. Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

-Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

-Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

-Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

-Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES COMMISSIONS DE SURPERFORMANCE PASSES DE LA SOCIETE DE GESTION

Par exception, pour la première fois, pour l'action I, la période de calcul courra du 01/04/2015 au 31/03/2016. La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Par exception, pour la première fois, pour l'action N Clean Share, la période de calcul courra du 20/12/2017 au 31/03/2019.

Par exception et à titre exceptionnel, l'année de création de la SICAV, la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance de ce compartiment sera du 01/04/2020 au 31/12/2021.

La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Depuis le 01/04/2017, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans en remplacement de l'indice EURO MTS 3-5 ans.

Depuis le 01/01/2022, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice €STR (Euro Short Term Rate) en remplacement de l'indice EONIA.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	310 329 305,88	363 252 704,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	37 441 711,68	17 872 357,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-75 123 968,56	-105 158 411,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 520 393,60	32 657 964,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 397 940,29	-9 067 565,86
Plus-values réalisées sur contrats financiers	679 675,00	1 280 006,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 230 068,00	-1 650 739,22
Frais de transaction	-1 359 729,22	-2 289 135,15
Différences de change	21 198,62	68 653,38
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-36 738 306,68	5 506 614,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-14 487 975,74</i>	<i>22 250 330,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>22 250 330,94</i>	<i>16 743 716,50</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-254 820,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-254 820,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 464 171,54	7 856 858,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-627,74*	0,00
Actif net en fin d'exercice	243 350 995,83	310 329 305,88

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	141 586 178,09	58,18
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 194 827,99	2,96
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 132,01	0,00
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	10 318,49	0,00
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	3 891 070,58	1,60
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	0,00	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	152 689 527,16	62,74
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Indices	6 470 500,00	2,66
TOTAL Autres opérations	6 470 500,00	2,66

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	144 701 931,50	59,46	0,00	0,00	7 987 595,66	3,28	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 649,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	166 951,45	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	610 640,67	0,25	4 010 111,95	1,65	52 094 835,12	21,41	66 040 719,16	27,14	29 933 220,26	12,30
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 649,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	166 951,45	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP	DKK	DKK	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 083 255,72	0,45	4 054 668,26	1,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 693 271,21	4,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	833,44	0,00	3 631,36	0,00	630,99	0,00	554,10	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			18 437 825,99
	FR0010700401	KEREN CORPOR.I 3D	9 833 100,94
	FR0011274992	KEREN ESSENT.I 3D	3 890 594,40
	FR0011933019	CONTINUO C FCP	777 167,85
	FR0013420510	KEREN DIAPASON I3D	1 300 952,80
	FR0014000W53	KER.CRED.ISR EB 3D	1 358 850,00
	FR001400BZE6	KEREN RECOV.27 I3D	1 277 160,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			18 437 825,99

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Action	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Action	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 832 660,34	7 134 669,48
Total	7 832 660,34	7 134 669,48

	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 166 703,39	6 750 287,25
Total	7 166 703,39	6 750 287,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	352 296,19	118 651,65
Total	352 296,19	118 651,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
II ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	313 660,76	265 730,58
Total	313 660,76	265 730,58
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-515 589,63	18 887 122,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-515 589,63	18 887 122,17

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-478 344,02	18 071 510,15
Total	-478 344,02	18 071 510,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 311,07	266 549,14
Total	-20 311,07	266 549,14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
I1 ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-16 934,54	549 062,88
Total	-16 934,54	549 062,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPCVM AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
29/03/2018	C1 PART CAPI C	730 700 008,96	361 935,758	2 018,87	0,00	0,00	0,00	66,96
29/03/2018	C2 PART CAPI N	8 076 465,61	3 997,903	2 020,18	0,00	0,00	0,00	14,77
29/03/2018	I1 PART CAPI I	48 757 484,13	41 486,864	1 175,25	0,00	0,00	0,00	46,89
29/03/2019	C1 PART CAPI C	665 076 791,74	335 670,432	1 981,34	0,00	0,00	0,00	13,62
29/03/2019	C2 PART CAPI N	6 099 944,60	3 061,358	1 992,56	0,00	0,00	0,00	23,50
29/03/2019	I1 PART CAPI I	25 672 053,26	22 091,288	1 162,09	0,00	0,00	0,00	16,55
31/03/2020	C1 PART CAPI C	386 334 910,85	235 932,691	1 637,48	0,00	0,00	0,00	-74,98
31/03/2020	C2 PART CAPI N	4 030 181,51	2 435,093	1 655,04	0,00	0,00	0,00	-65,68
31/03/2020	I1 PART CAPI I	7 048 259,61	7 283,706	967,67	0,00	0,00	0,00	-35,45
31/12/2020	C1 PART CAPI C	350 407 511,81	176 498,865	1 985,32	0,00	0,00	0,00	-140,31
31/12/2020	C2 PART CAPI N	3 756 974,99	1 865,945	2 013,44	0,00	0,00	0,00	-135,64
31/12/2020	I1 PART CAPI I	9 088 217,52	7 706,412	1 179,31	0,00	0,00	0,00	-77,42
31/12/2021	C1 PART CAPI C	296 883 541,10	134 884,611	2 201,02	0,00	0,00	0,00	184,02
31/12/2021	C2 PART CAPI N	4 390 210,43	1 957,876	2 242,33	0,00	0,00	0,00	196,74
31/12/2021	I1 PART CAPI I	9 055 554,35	6 877,972	1 316,60	0,00	0,00	0,00	118,46
30/12/2022	C1 PART CAPI C	225 748 542,36	113 503,429	1 988,91	0,00	0,00	0,00	58,92
30/12/2022	C2 PART CAPI N	9 596 971,28	4 712,768	2 036,38	0,00	0,00	0,00	70,44
30/12/2022	I1 PART CAPI I	8 005 482,19	6 678,701	1 198,66	0,00	0,00	0,00	44,42

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 ACTION CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	11 863,732000	23 653 747,91
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-33 244,914000	-66 378 841,16
Solde net des Souscriptions / Rachats	-21 381,182000	-42 725 093,25
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	113 503,429000	

	En quantité	En montant
C2 ACTION CAPI N		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 055,690000	9 968 387,56
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 300,798000	-4 582 690,10
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 754,892000	5 385 697,46
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 712,768000	

	En quantité	En montant
I1 ACTION CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 131,680000	3 819 576,21
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 330,951000	-4 162 437,30
Solde net des Souscriptions / Rachats	-199,271000	-342 861,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 678,701000	

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	540 582,50
Créances	SRD et règlements différés	1 486 089,70
Total des créances		2 026 672,20
Dettes	SRD et règlements différés	1 650 647,84
Dettes	Frais de gestion	295 288,10
Total des dettes		1 945 935,94
Total dettes et créances		80 736,26

COMMISSIONS

	En montant
C1 ACTION CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	39,77
Montant des commissions de souscription perçues	39,77
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	39,77
Montant des commissions de souscription rétrocedées	39,77
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 ACTION CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	624,44
Montant des commissions de souscription perçues	624,44
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	624,44
Montant des commissions de souscription rétrocedées	624,44
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 ACTION CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0000980427 C1 ACTION CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 782 005,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	38,97
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013301090 C2 ACTION CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	80 501,54
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0012474989 I1 ACTION CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	56 760,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	95,84
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	243 431 561,13	100,04
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	71 442 964,53	29,36
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	152 689 527,16	62,75
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	19 299 069,44	7,93
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 026 672,20	0,83
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 945 935,94	-0,80
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	-161 301,56	-0,07
DISPONIBILITES	-161 301,56	-0,07
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	243 350 995,83	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						71 442 964,53	29,36
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						71 442 964,53	29,36
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						71 442 964,53	29,36
TOTAL ALLEMAGNE						2 328 400,00	0,96
DE0007664039 VOLKSWAGEN PRIV.			EUR	20 000		2 328 400,00	0,96
TOTAL ESPAGNE						0,61	0,00
ES0105200002 ABENGOA CL.B			EUR	94		0,61	0,00
TOTAL FRANCE						52 210 981,02	21,45
FR0000051807 TELEPERFORMANCE			EUR	21 350		4 754 645,00	1,95
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE			EUR	20 000		2 338 400,00	0,96
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	40 000		5 296 000,00	2,18
FR0000120321 L'OREAL			EUR	8 400		2 802 240,00	1,15
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	9 700		6 595 030,00	2,71
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	22 400		2 928 128,00	1,20
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	150 100		3 602 400,00	1,48
FR0000131757 ERAMET			EUR	36 527		3 062 788,95	1,26
FR0005691656 TRIGANO			EUR	20 000		2 552 000,00	1,05
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	267 952		6 114 664,64	2,51
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ			EUR	38 000		3 792 400,00	1,56
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT			EUR	46 200		2 246 706,00	0,92
FR0013506730 VALLOUREC			EUR	295 000		3 619 650,00	1,49
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES			EUR	74 815		2 505 928,43	1,03
TOTAL ROYAUME UNI						4 054 668,26	1,67
GB0009895292 ASTRAZENECA			GBP	32 000		4 054 668,26	1,67
TOTAL PAYS-BAS						11 765 658,92	4,83
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	158 000		5 213 210,00	2,14
NL0000235190 AIRBUS			EUR	38 146		4 234 968,92	1,74
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	4 600		2 317 480,00	0,95

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 083 255,72	0,45
US0378331005 APPLE			USD	8 925		1 083 255,72	0,45
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						152 689 527,16	62,74
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						152 689 527,16	62,74
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						141 586 178,09	58,18
TOTAL AUTRICHE						2 962 341,98	1,22
XS2250987356 LENZING AG HYBRID PNC5 5,75% PP	07/12/2020	31/12/2050	EUR	35		2 962 341,98	1,22
TOTAL BELGIQUE						7 932 823,26	3,26
BE6318634548 SARFIN 5,75% 0227	21/02/2020	21/02/2027	EUR	10 073	5,75	7 932 823,26	3,26
TOTAL ALLEMAGNE						610 640,67	0,25
XS1713474168 NORDEX 6,5%18-010223	02/02/2018	01/02/2023	EUR	600	6,50	610 640,67	0,25
TOTAL FINLANDE						682 464,22	0,28
FI4000441860 FINNAIR TV20-PERP.	03/09/2020	31/12/2050	EUR	40		682 464,22	0,28
TOTAL FRANCE						89 345 259,29	36,72
FR0011926252 ERAMET 5,1%14-280526	28/05/2014	28/05/2026	EUR	23	5,10	2 282 542,37	0,94
FR0013183571 TEREOS FIN 4,125%16-160623	16/06/2016	16/06/2023	EUR	18	4,125	1 834 498,36	0,75
FR0013327822 ALPHAPRIM 4,5%18-130423	13/04/2018	13/04/2023	EUR	1 150	4,50	1 178 946,92	0,48
FR0013428414 RENAULT 1,25%19-240625	24/06/2019	24/06/2025	EUR	4	1,25	362 075,84	0,15
FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN	18/07/2019	18/07/2025	EUR	4 050	4,50	3 972 384,24	1,63
FR0013461274 ERAMET 5,875%19-210525	21/11/2019	21/05/2025	EUR	146	5,875	15 250 250,00	6,27
FR0014000NZ4 RENAULT 2,375%20-250526	25/11/2020	25/05/2026	EUR	20	2,375	1 834 860,55	0,75
USF507APAA90 ILIAD HOLDING 6,5%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	USD	5 000	6,50	4 422 484,30	1,82
XS1590067432 LOXAM 6%17-150425	04/04/2017	15/04/2025	EUR	11 430	6,00	5 457 806,64	2,24
XS1794209459 PAPREC HOLDING 4%18-310325	29/03/2018	31/03/2025	EUR	1 217	4,00	1 197 753,82	0,49
XS2031871069 LOXAM 3,75%0726	22/07/2019	15/07/2026	EUR	2 848	3,75	2 586 482,40	1,06
XS2112335752 BANIJAY GROUP 6,5% 01032026	11/02/2020	01/03/2026	EUR	1 055	6,50	1 021 722,95	0,42
XS2205088896 PARTS EUROPE 6,5%20-160725	17/07/2020	16/07/2025	EUR	4 119	6,50	4 254 034,55	1,75
XS2242188261 CMA CGM 7,5%20-150126	21/10/2020	15/01/2026	EUR	5 700	7,50	6 102 819,00	2,51
XS2244837162 TEREOS FINANCE 7,5%20-301025	23/10/2020	30/10/2025	EUR	7 106	7,50	7 265 920,53	2,99
XS2294187690 LABORAT EIMER 5% 01022029	09/02/2021	01/02/2029	EUR	1 900	5,00	1 500 698,11	0,62

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2352739184 VALLOUREC 8,50%21-300626	30/06/2021	30/06/2026	EUR	9 915 000	8,50	9 940 051,89	4,08
XS2357737910 MOBILUX 0% PERP	29/06/2021	31/12/2050	EUR	23 100	4,25	18 691 903,99	7,69
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	200	5,125	188 022,83	0,08
TOTAL IRLANDE						2 916 652,03	1,20
XS2010038573 ASG FIN 7,875%19-031224	03/12/2019	03/12/2024	USD	3 200	7,875	2 916 652,03	1,20
TOTAL ITALIE						4 086 528,97	1,68
XS2241097687 CENTUR BIDCO 5,875%20-300926	08/10/2020	30/09/2026	EUR	2 500	5,875	2 206 717,71	0,91
XS2271356201 WEBUILD 5,875%15122025	15/12/2020	15/12/2025	EUR	2 100	5,875	1 879 811,26	0,77
TOTAL LUXEMBOURG						19 161 460,75	7,87
USL01801AA41 ALTICE FR HLDG 20-150228	18/03/2020	15/02/2028	USD	3 786	6,00	2 179 104,42	0,90
XS1764706310 HLD EUROPE 4%18-191223	06/02/2018	19/12/2023	EUR	10	4,00	996 666,67	0,41
XS2138128314 ALTICE FR HLDG 8%20-150527	26/03/2020	15/05/2027	EUR	5 100	8,00	3 836 713,00	1,58
XS2361344315 PICARD BONDCO 5,375% 01072027	07/07/2021	01/07/2027	EUR	14 869	5,375	12 148 976,66	4,98
TOTAL PAYS-BAS						2 883 670,21	1,18
XS2232108568 MAXEDA DIY HDG 5,875%20-011026	24/09/2020	01/10/2026	EUR	4 062	5,875	2 883 670,21	1,18
TOTAL NORVEGE						680 739,63	0,28
NO0010852643 DNO 8,375%19-290524	29/05/2019	29/05/2024	USD	720 817	8,375	680 739,63	0,28
TOTAL PORTUGAL						7 345 665,25	3,02
PTTAPDOM0005 TAP 5,625%19-021224	02/12/2019	02/12/2024	EUR	77	5,625	7 345 665,25	3,02
TOTAL SUEDE						1 483 641,00	0,61
XS2287912450 VERISURE MID 5,25%21-150229	25/01/2021	15/02/2029	EUR	1 800	5,25	1 483 641,00	0,61
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 494 290,83	0,61
US029103AD00 AM PRESIDENT COS 8%94-150124	12/01/1994	15/01/2024	USD	1 500	8,00	1 494 290,83	0,61
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 194 827,99	2,96
TOTAL FRANCE						7 097 200,21	2,92
XS2363232930 PARTS EUROPE TV21-200727	15/07/2021	20/07/2027	EUR	500		492 970,48	0,20
XS2403031912 BURGER KING FR TV21-011126	02/11/2021	01/11/2026	EUR	6 673		6 604 229,73	2,72
TOTAL SUEDE						97 627,78	0,04
XS2351344622 TRANSCOM HLDG TV21-151226	11/06/2021	15/12/2026	EUR	100		97 627,78	0,04
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 132,01	0,00
TOTAL ESPAGNE						7 132,01	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1978209002 ABENGOA 2 1,5%19-261024	26/04/2019	26/10/2024	EUR	385 306		7 132,01	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0010500199 PROXIMANIA 4,20%07-130712 CV	10/07/2007	13/07/2012	EUR	3		0,00	0,00
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						10 318,49	0,00
TOTAL ESPAGNE						10 318,49	0,00
XS1978210273 ABENGOA ABEN.2 1,5%19-24 INDEX	26/04/2019	26/10/2024	EUR	385 306		10 318,49	0,00
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						3 891 070,58	1,60
TOTAL FRANCE						3 891 070,58	1,60
FR0013330529 URW 2,126%18-PERP	25/04/2018	31/12/2050	EUR	8	2,125	689 836,27	0,28
FR0013367612 EDF TV18-PERP.	04/10/2018	31/12/2050	EUR	10		950 462,60	0,39
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	1 000		792 767,67	0,33
XS1975716595 LOXAM 4,5%19-150427	11/04/2019	15/04/2027	EUR	1 724	4,50	1 458 004,04	0,60
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0013484789 YMAGIS SA 3% 30092024	31/03/2020	30/09/2024	EUR	817	3,00	0,00	0,00
FR0013499654 YMAGIS TV20-300925	31/03/2020	30/09/2024	EUR	1 096 943		0,00	0,00
FR0013499688 YMAGIS SA TV 30092022	31/03/2020	30/09/2050	EUR	382 823		0,00	0,00
TOTAL Titres d'OPC						19 299 069,44	7,93
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						19 299 069,44	7,93
TOTAL FRANCE						19 299 069,44	7,93
FR0010700401 KEREN CORPORATE I SI.3DEC			EUR	49 158,131		9 833 100,94	4,05
FR0011274992 KEREN ESSENTIELS I SI.3DEC			EUR	12 210		3 890 594,40	1,60
FR0011678093 DELUBAC OBLIGATIONS I FCP 2DEC			EUR	78,59		861 243,45	0,35
FR0011933019 CONTINUO PART C FCP			EUR	4 395		777 167,85	0,32
FR0013420510 KEREN DIAPASON I FCP 3DEC			EUR	1 330		1 300 952,80	0,53
FR0014000W53 KEREN CREDIT ISR EB FCP 3DEC			EUR	15 000		1 358 850,00	0,56
FR001400BZE6 KEREN RECOVERY 2027 I FCP 3DEC			EUR	12 000		1 277 160,00	0,52
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						254 820,00	0,10
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	254 820		254 820,00	0,10
TOTAL AUTRES PAYS						-254 820,00	-0,10
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123			EUR	100		-254 820,00	-0,10

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part N : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

SICAV KEREN

COMPARTIMENT KEREN CORPORATE

**DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE
DU 01/01/2022 AU 30/12/2022**

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

Compartiment de SICAV

CLASSIFICATION

OPCVM Obligations et autres titres libellés en euro

RAPPORT DE GESTION

KEREN CORPORATE

30/12/2022

SOCIETE DE GESTION

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions (CIC)– 6, avenue de Provence – 75009 PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation totale et Distribution

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 3 ans

L'OBJECTIF DE GESTION

Le fonds a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans sur la durée de placement recommandée.

INDICATEUR DE REFERENCE

Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans (Ticker bloom : LET3TREU Index).

Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans représente le cours d'un panier d'emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquides, d'une durée résiduelle de 3 à 5 années. L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury reproduit la performance du marché des emprunts d'Etats de la zone euro, en s'appuyant sur un panier d'emprunts sélectionnés selon des critères précis. Tous les emprunts d'Etats de la zone euro ne sont donc pas inclus dans cet indice.

L'indicateur est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active en investissant sur des titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, duration, notation, secteur d'activités ou types de valeurs.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des écarts de rémunération entre les différentes maturités (courbe), entre les différents pays et entre les différentes qualités de signature des émetteurs.

Le choix des signatures privées provient des analyses financières et sectorielles réalisées par l'ensemble de l'équipe de gestion et de sa connaissance des émetteurs pour juger des paramètres tels que le risque de défaut, la capacité de remboursement de l'entreprise et les caractères résilients de son activité à générer des cash flows et de l'appréciation des éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux emprunts d'Etat. Le choix des maturités résulte, entre autres, des anticipations inflationnistes du gérant et des volontés affichées par les Banques centrales dans la mise en œuvre de leur politique monétaire.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 50% à 100% en instruments de taux du secteur privé de toutes notations ou non notés, dont de 0% à 90% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation et de 0 à 10% en instruments de taux d'émetteurs de pays émergents, à l'acquisition ou en cours de vie. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

- de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs internationaux, libellées en euro.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et + 5.

- de 0% à 10% sur les marchés d'actions détenues en direct en titres vifs de toutes capitalisations, de tous secteurs, de toutes zones géographiques hors pays émergents, cotées en euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

L'OPCVM peut être investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou exposition aux risques de taux et action,

- les dépôts, emprunts d'espèces, liquidités et acquisitions et cessions temporaires.

L'exposition aux actions sera comprise entre -10% et +10% compte tenu des éventuelles positions en IFT.

PROFIL DE RISQUE

RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs le fonds est exposé au risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation qui présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative plus forte.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque de taux : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré sur [les contrats financiers], et opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres] et les garanties financières) conclus avec la même contrepartie.

Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2021 marquée par un fort rebond des économies mondiales et une liquidité ultra abondante, 2022 aura été une vraie douche froide pour tous les investisseurs de la planète.

L'ensemble des actifs (marché actions, marché des taux et Crédit, et même l'immobilier, pourtant considéré comme une valeur refuge en période de crise) a souffert de la violente remontée des taux d'intérêts lorsque l'illusion d'une inflation transitoire s'est définitivement envolée début 2022 avec le début du conflit en Ukraine. Il est intéressant de noter que 2022 restera comme la pire année de performance pour un portefeuille « équilibré » traditionnel composé à 60% d'obligations / 40% d'actions depuis... 1931 ! (*Portfolio Selection, Harry Markowitz*)

Alors qu'une des plus grosses surprises de 2021 avait été l'absence de réaction des marchés de taux, ces derniers se sont bien rattrapés avec la courbe 10-2Y allemande qui progresse de 275bp sur 1 an (et termine légèrement inversée) et les taux courts US (0-2Y) de 400bp pour atteindre... 4.50% sur du 1 an. Le discours des banquiers centraux c'est évidemment fortement durci et le « *Quantitative Easing* » devrait faire place à du « *Quantitative Tightening* » pour 2023.

L'inflation, notamment sur l'énergie, aura également poussé les différents gouvernements de la planète à mettre en place de nouvelles dépenses pour protéger leur population les plus faibles, avec quelques accidents industriels au passage, comme la gestion catastrophique de la situation au Royaume-Uni.

Aussi, les marchés des obligations souveraines et crédits ont affiché de très mauvaises performances mais pas dans l'ordre habituellement constaté :

Les dettes d'Etat (Européenne ou Américaine) affichent une perte d'environ 15 à 20% selon les différentes durées, l'Investment Grade est proche de -14% et le HY termine autour de -11%, sauvé par l'effet coupon sur une année 2022 où il n'y aura eu que très peu de défaut.

Dans un tel contexte, le compartiment Keren Corporate affiche les performances suivantes au 31/12/2022* (à comparer à la performance de son indice de référence qui est de -9,95%) :

Keren Corporate C : - 7,77%
Keren Corporate D : - 7,56%
Keren Corporate I : - 7,13%
Keren Corporate ND : -7,18%
Keren Corporate N : -7,40%

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

Le portefeuille a utilisé toutes ses stratégies au cours de l'année mais dans un tel contexte adverse et de forte volatilité, c'est la poche « *Overlay* » qui a joué pleinement son rôle et affiche une performance nettement positive. La poche « défensive » a également évolué au cours de l'année oscillant entre un plus bas à 8% et près de 20% et permettant de lisser la volatilité.

Si nous analysons nos choix de picking, l'année 2022 aura été plutôt bonne avec plusieurs positions de notre Top10 dans les meilleurs performers avec notamment TAP 5.625% 2024, Vallourec 8.5% 2026, Autodi 6.5% 2025, Tereos 7.5% 2025 ou CMA CGM 7.5% 2026.

Nous aurons ainsi évité les plus fortes baisses à l'exception des SFR 4% 2028.

Average Total Return*			
€ HY Universe		-11.5%	
The Winners		The Losers	
TAPTRA 5 5/8 12/02/24	12.20%	NAFTO 7 1/8 07/19/24	-75.57%
INLOTG 5 1/4 09/15/24	8.15%	FRIGOG 6 7/8 02/12/25	-69.27%
VKFP 8 1/2 06/30/26	3.65%	ADJGR 2 1/4 04/27/27	-57.52%
LOXAM 4 1/4 04/15/24	2.92%	ADJGR 2 1/4 01/14/29	-56.56%
SGLGR 4 5/8 09/30/24	2.69%	FOOBON 6 1/4 05/15/26	-50.74%
AUTODI 6 1/2 07/16/25	2.47%	ADJGR 1 7/8 01/14/26	-49.90%
ROSINI 6 3/4 10/30/25	2.17%	ADJGR 2 3/4 11/13/26	-49.87%
MERLLN 7 05/15/25	2.09%	ADJGR 3 1/4 08/05/25	-49.85%
SAZKAG 4 1/8 11/20/24	1.57%	IDEABB 6 3/8 07/30/26	-47.37%
LNCFIN 3 5/8 04/01/24	1.26%	SELNSW 10 07/01/26	-44.74%
DUFNSW 2 1/2 10/15/24	1.06%	CCL 1 10/28/29	-44.71%
GAMENT 6 1/4 07/15/25	0.96%	METALG 8 1/2 06/28/26	-43.76%
SAZGR 3 1/2 09/30/24	0.95%	HSEFIN 5 5/8 10/15/26	-43.22%
BWY 4 3/4 04/15/24	0.87%	COFP 4.048 08/05/26	-42.39%
TEREOS 7 1/2 10/30/25	0.70%	COFP 5 1/4 04/15/27	-41.08%
SCANBD 7 3/4 04/08/25	0.63%	COFP 6 5/8 01/15/26	-41.00%
CMACG 7 1/2 01/15/26	0.55%	METINV 5 5/8 06/17/25	-40.20%
COFP 5 7/8 01/15/24	0.41%	DICGR 2 1/4 09/22/26	-38.54%
PIAGIM 3 5/8 04/30/25	0.19%	ATOFF 2 1/2 11/07/28	-37.75%
LHMCFI 4 3/4 05/22/25	-0.26%	DOUGR 8 1/4 10/01/26	-36.68%
SLGN 3 1/4 03/15/25	-0.33%	ATOFF 1 11/12/29	-36.37%
CSTM 4 1/4 02/15/26	-0.43%	CECGR 1 3/4 06/24/26	-35.43%
DAR 3 5/8 05/15/26	-0.89%	KPERST 6 1/2 09/01/26	-34.20%
GAMENT 5 1/8 07/15/25	-0.89%	FOSUNI 3.95 10/02/26	-34.06%
PEMEX 3 3/4 02/21/24	-0.94%	PROGST 3 1/4 12/15/24	-32.80%
AXTA 3 3/4 01/15/25	-1.09%	MANGRV 7.775 10/09/25	-31.95%
EGBLFN 3 5/8 02/07/24	-1.10%	HEIMST 4 3/8 03/06/27	-30.69%
PAPREC 4 03/31/25	-1.10%	DBD 9 07/15/25	-30.41%
SAMISA 3 1/2 05/15/26	-1.16%	ARDFIN 5 06/30/27	-29.51%
CABBCO 5 1/4 03/15/25	-1.20%	SFRFP 4 02/15/28	-29.01%

Le compartiment affiche un niveau de volatilité 20% inférieur à un indice €HY (Euro High Yield) et près de 25% inférieur à l'indice IG€ (Investment Grade Euro) sur un an, montrant bien à quel point l'année 2022 fut exceptionnel à bien des égards.

Nous terminons l'année avec un positionnement assez prudent, que ce soit en sensibilité Taux et Crédit, dans l'attente des primaires du 1^{er} trimestre 2023 mais également à cause de la très faible visibilité qui s'offre à nous (perspectives négatives du FMI ou de la Banque Mondiale).

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains de nos fonds ont été labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS), des labellisations que nous continuerons à étendre à d'autres fonds dans les prochains mois.

En 2021, les équipes de gestion de Keren Finance ont permis à l'intégralité de notre gamme de fonds d'être référencée en article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.
- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants :
 - La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.

- o Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- o L'industrie du Tabac.

- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).

- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

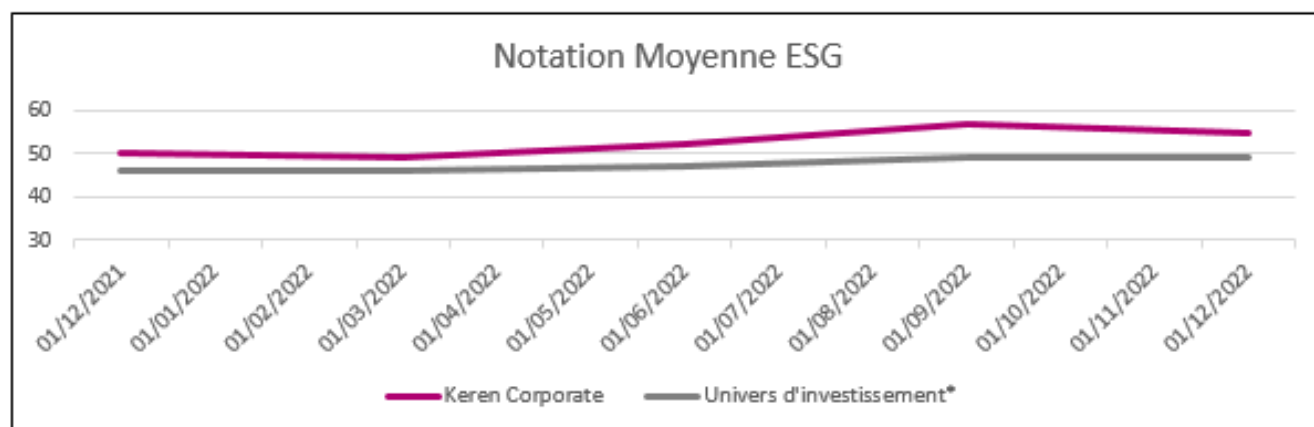
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d'informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 55 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 50 au 31/12/2021.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 52,60 (contre 47,40 pour l'univers d'investissement*) et a varié de la façon suivante :



Note E (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Corporate	53	52	57	63	60
<i>Univers d'investissement*</i>	46	45	46	49	50

Note S (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Corporate	55	55	58	65	64
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	50	52

Note G (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Corporate	44	43	45	47	45
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	48	47

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2022) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnement.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d’intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d’encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2022 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 326
Rémunérations variables	524
Nombre de collaborateurs	16

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:
Keren Corporate

Identifiant d'entité juridique:
9695005FECM22M4PFL39

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds KEREN Corporate s'appliquent globalement au niveau de l'entité KEREN FINANCE (hormi pour notre fonds labélisé ISR qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, KEREN FINANCE s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN Corporate se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o La consommation d'eau rapporté au chiffre d'affaires
- o La présence d'une politique sur le changement climatique

Le facteur « Social » comprend:

- o Le pourcentage de turnover dans la société
- o La présence d'une politique de non-discrimination
- o Le taux d'accident du travail
- o La présence d'une politique sur la protection des droits humains
- o La présence d'une politique de juste rémunération
- o La présence d'une politique sur le changement anti-corruption

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation, par les émetteurs, des caractéristiques environnementales et/ou sociales précédemment citées sont les suivants:

- o L'émission de CO2 généré (émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires)
- o Présence ou non d'une politique climatique (Y/N)
- o Le Turnover (taux de rotation des effectifs)
- o Présence ou non d'une politique de santé et sécurité (Y/N)
- o Part en % d'administrateurs indépendant
- o Parité existante (ou non) au comité exécutif de la société.

Si ces derniers ne sont pas couverts, 4 critères secondaires et un tertiaire sont utilisés. Il s'agit de :

- o La consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires
- o Le taux des accidents du travail
- o La présence d'une politique de protections des droits humains
- o La consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisations et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires, et notamment des PAI cités ci-dessous, les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondiale des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il y a eu une quelconque violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 50/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable.

Dans un second temps, 10 indicateurs sont utilisés (cf question 2), dont 4 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.

Les 4 PAI sont les suivants :

- les émissions carbone,
- la consommation d'eau,
- la consommation d'énergie,
- la présence ou non d'une politique de protection des droit humains.

La répartition des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier?

Largest investments	Sector	% Assets	Country
SPCM	Chemicals	5,06%	France
Matterhorn	Telecommunications	4,64%	Luxembourg
Mobilux	Retail - Discretionary	4,15%	France
Sarens	Machinery	3,80%	Belgique
TAP	Transportation & Logistics	3,23%	Portugal

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2022



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

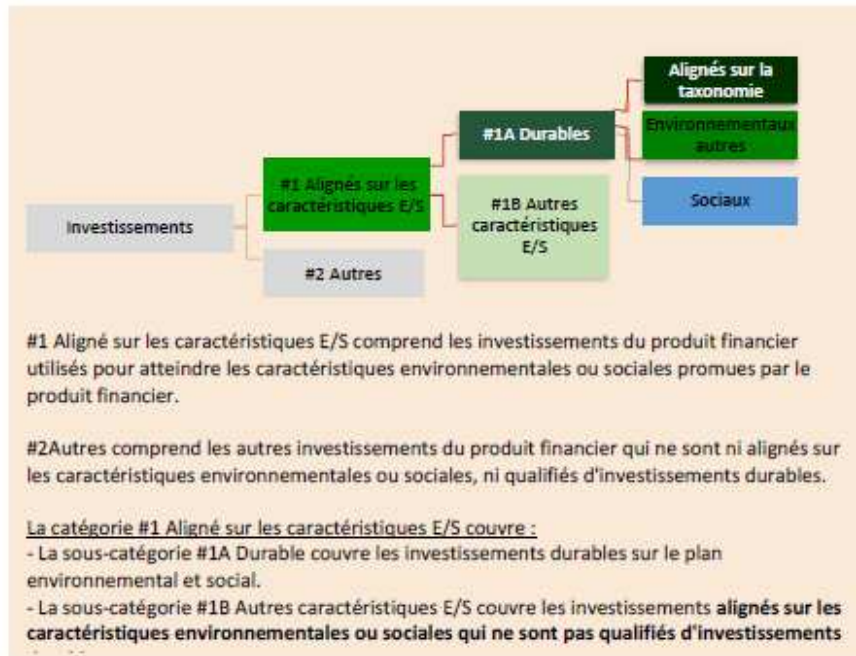
La proportion d'investissement durables était de 32,4% au 31/12/2022.

- **Quelle était l'allocation d'actif?**

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

70% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



Au 31/12/2022, 91.5% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (18,12%), la télécommunication (14,86%), la consommation discrétionnaire (12,4%), les matériaux (7,99%), et la consommation de base (7,93%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier «E») bien que la part d'investissements durables (pilliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires). Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.



● **Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 32,4% au 31/12/2022.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (pilliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires).

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.



● **Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, hors liquidités / OPC externes / dérivés, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable.

KEREN CORPORATE

Securities Financing Transactions Regulation

30/12/2022

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)

1 . Nom	
Volume des garanties reçues	
2 . Nom	
Volume des garanties reçues	
3 . Nom	
Volume des garanties reçues	
4 . Nom	
Volume des garanties reçues	
5 . Nom	
Volume des garanties reçues	
6 . Nom	
Volume des garanties reçues	
7 . Nom	
Volume des garanties reçues	
8 . Nom	
Volume des garanties reçues	
9 . Nom	
Volume des garanties reçues	
10 . Nom	
Volume des garanties reçues	

10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1 .Nom					
Montant					
Domicile					
2 .Nom					
Montant					
Domicile					
3 .Nom					
Montant					
Domicile					
4 .Nom					
Montant					
Domicile					

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidités					
Instruments de dette					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Actions					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)		
Montant utilisé (%)		
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom

Montant conservé

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé

En % de toutes les garanties versées

Comptes séparés

Comptes groupés

Autres comptes

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant			1 163,85		
en % du revenus			100,00		
Gestionnaire					
Montant					
en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)					
Montant					
en % du revenus					

Données sur les coûts ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Swaps de performance
OPC						
	Montant	-110,00				
Gestionnaire						
	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)						
	Montant					

KEREN CORPORATE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

30/12/2022

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace Titres financiers Espèces Total	
Instruments financiers dérivés Titres financiers Espèces Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	1 163,85
Total des revenus	1 163,85
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	- 110,00
Total des frais	- 110,00

RAPPORT COMPTABLE

KEREN CORPORATE

30/12/2022

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

17/01/2022 Fusion/absorption : Fusion-absorption du fonds KEREN HAUT RENDEMENT 2025 par le compartiment KEREN CORPORATE de la SICAV KEREN

25/02/2022 Frais : Mise à jour du tableau relatif aux frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement relatives aux options Monep Eurex, sans entraîner d'augmentation.

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	96 538 520,70	110 630 961,40
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	86 760 823,20	107 258 401,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	86 760 823,20	107 257 866,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	535,04
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	8 946 697,50	3 128 210,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 946 697,50	3 128 210,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	831 000,00	244 350,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	831 000,00	244 350,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	114 205,11	213 639,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	114 205,11	213 639,00
Comptes financiers	3 385 280,87	3 306 557,18
Liquidités	3 385 280,87	3 306 557,18
Total de l'actif	100 038 006,68	114 151 157,58

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	95 970 669,97	109 000 795,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	414,50	0,00
Report à nouveau (a)	697,46	353,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	729 292,53	2 067 684,01
Résultat de l'exercice (a, b)	2 675 768,90	2 773 343,22
Total des capitaux propres	99 376 843,36	113 842 176,06
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	570 300,00	187 600,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	570 300,00	187 600,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	570 300,00	187 600,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	90 863,32	121 381,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	90 863,32	121 381,52
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	100 038 006,68	114 151 157,58

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FBTPH3F00002 EURO-FBTP-E 0323	2 178 400,00	0,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	2 546 000,00	0,00
FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322	0,00	7 994 400,00
FOATH2F00001 EURO-OAT-EU 0322	0,00	4 078 750,00
Total Taux	4 724 400,00	12 073 150,00
Total Contrats futures	4 724 400,00	12 073 150,00
Options		
Indices		
OESXH3P00013 OESX/0323/PUT /3,350 OPTION ESTOXX	2 685 882,96	0,00
OESXM3P00010 OESX/0623/PUT /3,800 OPTION ESTOXX	2 765 548,98	0,00
OESXH2P00005 OESX/0322/PUT /4,200 OPTION ESTOXX	0,00	1 629 250,00
Total Indices	5 451 431,94	1 629 250,00
Total Options	5 451 431,94	1 629 250,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	10 175 831,94	13 702 400,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	10 175 831,94	13 702 400,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
OESXH3P00015 OESX/0323/PUT /3,150 OPTION ESTOXX	705 613,32	0,00
OESXM3P00011 OESX/0623/PUT /3,600 OPTION ESTOXX	1 951 817,49	0,00
OESXH2P00015 OESX/0322/PUT /3,700 OPTION ESTOXX	0,00	694 575,00
Total Indices	2 657 430,81	694 575,00
Total Options	2 657 430,81	694 575,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	2 657 430,81	694 575,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	2 657 430,81	694 575,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 890,98	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 692 488,39	4 286 239,85
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 276,68	5 222,25
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	3 723 656,05	4 291 462,10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12 784,97	48 259,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	12 784,97	48 259,47
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 710 871,08	4 243 202,63
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	981 623,04	1 213 031,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 729 248,04	3 030 171,08
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-53 479,14	-256 827,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 675 768,90	2 773 343,22

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Action C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action D :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action ND :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010697532	1,2 % TTC taux maximum	Actif net
I	FR0010700401	0,5 % TTC taux maximum	Actif net
D	FR0012474971	1,2 % TTC taux maximum	Actif net
N	FR0013309507	0,8 % TTC taux maximum	Actif net
ND	FR0013308483	0,8 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC) :

		Frais de gestion indirects
C	FR0010697532	Néant
I	FR0010700401	Néant
D	FR0012474971	Néant
N	FR0013309507	Néant
ND	FR0013308483	Néant

Commission de surperformance :

Action FR0010697532 C : Néant
Action FR0010700401 I : Néant
Action FR0012474971 D : Néant
Action FR0013309507 N : Néant
Action FR0013308483 ND : Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
-Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0,02% TTC maximum -Obligations, titres de créances négociables : Forfait 55€ TTC maximum -Opération sur OPC : 150€ TTC maximum -Future Monep Eurex : 1€ TTC par lot -Options Monep Eurex : 1€ TTC par lot Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	0	100	

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et un jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

c) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

d) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps)

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation. Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation d'opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et/ou en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

-Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

-Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas. L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

-Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

-Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	113 842 176,06	141 189 865,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	26 822 925,72	18 935 561,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-31 808 586,01	-51 332 561,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 578 538,25	4 931 650,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 188 700,94	-2 321 118,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 978 971,00	1 495 459,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-557 033,00	-1 787 221,00
Frais de transaction	-27 909,12	-45 011,55
Différences de change	0,64	26 302,18
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-12 548 912,21	22 881,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-10 694 530,75</i>	<i>1 854 381,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 854 381,46</i>	<i>1 831 500,33</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	20 450,00	75 650,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>117 600,00</i>	<i>97 150,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>97 150,00</i>	<i>21 500,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-191 431,88	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-272 961,48	-379 451,25
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 729 248,04	3 030 171,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments(*)	68,29	0,00
Actif net en fin d'exercice	99 376 843,36	113 842 176,06

(*) Résultat de fusion

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	81 876 030,11	82,39	0,00	0,00	4 884 793,09	4,92	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 385 280,87	3,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	4 724 400,00	4,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	506 267,53	0,51	1 835 864,05	1,85	13 047 859,43	13,13	39 738 120,13	39,99	31 632 712,06	31,83
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 385 280,87	3,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 724 400,00	4,75
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD						
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	77 410 151,45	77,90
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 670 626,41	2,69
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 422 563,17	1,43
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 589,17	0,01
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	5 251 893,00	5,28
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	0,00	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	86 760 823,20	87,30
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	5 451 431,94	5,49
Taux	4 724 400,00	4,75
TOTAL Opérations de couverture	10 175 831,94	10,24
Autres opérations		
Indices	2 657 430,81	2,67
TOTAL Autres opérations	2 657 430,81	2,67

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 632 500,00
	FR0014000W53	KER.CRED.ISR EB 3D	2 355 340,00
	FR001400BZE6	KEREN RECOV.27 I3D	1 277 160,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			3 632 500,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Action	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Action	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	697,46	353,16
Résultat	2 675 768,90	2 773 343,22
Total	2 676 466,36	2 773 696,38

	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 539 442,01	1 492 122,48
Total	1 539 442,01	1 492 122,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	809 442,29	936 202,74
Total	809 442,29	936 202,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	82 303,86	77 620,53
Total	82 303,86	77 620,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
D1 ACTION DIST D		
Affectation		
Distribution	872,84	3 037,12
Report à nouveau de l'exercice	3,39	10,92
Capitalisation	0,00	0,00
Total	876,23	3 048,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	432,101	1 496,123
Distribution unitaire	2,02	2,03
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	29,87	1 158,97
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	29,87
Provenant de l'exercice N-4	29,87	1 129,10

	30/12/2022	31/12/2021
D2 ACTION DIST ND		
Affectation		
Distribution	243 865,88	263 964,00
Report à nouveau de l'exercice	536,09	738,59
Capitalisation	0,00	0,00
Total	244 401,97	264 702,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	103 333	109 985
Distribution unitaire	2,36	2,40
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	1 685,94	1 685,94
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	1 685,94
Provenant de l'exercice N-4	1 685,94	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	414,50	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	729 292,53	2 067 684,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	729 707,03	2 067 684,01

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	457 258,27	1 235 518,29
Total	457 258,27	1 235 518,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	186 344,88	589 950,42
Total	186 344,88	589 950,42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 972,65	54 492,73
Total	20 972,65	54 492,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 ACTION DIST D		
Affectation		
Distribution	272,22	2 498,52
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,04	13,52
Capitalisation	0,00	0,00
Total	272,26	2 512,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	432,101	1 496,123
Distribution unitaire	0,63	1,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D2 ACTION DIST ND		
Affectation		
Distribution	64 066,46	184 774,80
Plus et moins-values nettes non distribuées	792,51	435,73
Capitalisation	0,00	0,00
Total	64 858,97	185 210,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	103 333	109 985
Distribution unitaire	0,62	1,68

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
		€		€	€	€	€	€
31/12/2018	C1 PART CAPI C	188 031 206,51	1 043 998,256	180,11	0,00	0,00	0,00	6,29
31/12/2018	C2 PART CAPI I	42 156 529,31	217 579,679	193,75	0,00	0,00	0,00	8,14
31/12/2018	C3 PART CAPI N	9 813 926,92	54 284,810	180,79	0,00	0,00	0,00	7,04
31/12/2018	D1 PART DIST D	902 340,74	9 478,604	95,20	0,00	3,81	0,00	-0,45
31/12/2018	D2 PART DIST ND	51 018 219,22	533 909,619	95,56	0,00	4,16	0,00	-0,45
31/12/2019	C1 PART CAPI C	157 882 224,67	844 780,494	186,89	0,00	0,00	0,00	-2,71
31/12/2019	C2 PART CAPI I	38 933 692,94	192 300,017	202,46	0,00	0,00	0,00	-1,53
31/12/2019	C3 PART CAPI N	4 479 964,79	23 785,671	188,35	0,00	0,00	0,00	-1,98
31/12/2019	D1 PART DIST D	977 032,37	10 285,731	94,99	0,00	4,24	0,00	-5,59
31/12/2019	D2 PART DIST ND	33 342 246,77	349 511,569	95,40	0,00	4,63	0,00	-5,60
31/12/2020	C1 PART CAPI C	93 968 648,37	499 225,064	188,23	0,00	0,00	0,00	-11,85
31/12/2020	C2 PART CAPI I	32 058 477,79	156 120,474	205,34	0,00	0,00	0,00	-11,52
31/12/2020	C3 PART CAPI N	3 597 069,50	18 886,642	190,46	0,00	0,00	0,00	-11,24
31/12/2020	D1 PART DIST D	136 592,41	1 496,123	91,30	0,00	3,03	0,00	-8,74
31/12/2020	D2 PART DIST ND	11 429 077,37	124 660,000	91,68	0,00	3,40	0,00	-8,76
31/12/2021	C1 PART CAPI C	67 976 739,74	346 738,667	196,05	0,00	0,00	0,00	7,86
31/12/2021	C2 PART CAPI I	32 565 372,81	151 203,049	215,38	0,00	0,00	0,00	10,09
31/12/2021	C3 PART CAPI N	3 003 778,17	15 082,237	199,16	0,00	0,00	0,00	8,75
31/12/2021	D1 PART DIST D	137 603,10	1 496,123	91,97	1,67	2,03	0,00	0,00
31/12/2021	D2 PART DIST ND	10 158 682,24	109 985,000	92,36	1,68	2,40	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI C	62 431 085,17	345 273,821	180,82	0,00	0,00	0,00	5,78
30/12/2022	C2 PART CAPI I	25 599 553,94	127 975,385	200,03	0,00	0,00	0,00	7,78
30/12/2022	C3 PART CAPI N	2 873 502,78	15 581,069	184,42	0,00	0,00	0,00	6,62
30/12/2022	D1 PART DIST D	35 136,88	432,101	81,32	0,63	2,02	0,00	0,00
30/12/2022	D2 PART DIST ND	8 437 564,59	103 333,000	81,65	0,62	2,36	0,00	0,00

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 ACTION CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	85 238,369000	15 848 763,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-86 703,215000	-15 929 178,45
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 464,846000	-80 415,27
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	345 273,821000	

	En quantité	En montant
C2 ACTION CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	38 227,497000	8 006 596,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-61 455,161000	-12 425 444,39
Solde net des Souscriptions / Rachats	-23 227,664000	-4 418 848,01
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	127 975,385000	

	En quantité	En montant
C3 ACTION CAPI N		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 465,948000	1 079 648,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 967,116000	-955 185,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	498,832000	124 463,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	15 581,069000	

	En quantité	En montant
D1 ACTION DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 064,022000	-91 425,30
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 064,022000	-91 425,30
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	432,101000	

	En quantité	En montant
D2 ACTION DIST ND		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	22 658,000000	1 887 917,29
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 310,000000	-2 407 352,45
Solde net des Souscriptions / Rachats	-6 652,000000	-519 435,16
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	103 333,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 ACTION CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	100,28
Montant des commissions de souscription perçues	100,28
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	100,28
Montant des commissions de souscription rétrocedées	100,28
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 ACTION CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 ACTION CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 ACTION DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D2 ACTION DIST ND	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 586,62
Montant des commissions de souscription perçues	1 586,62
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	1 586,62
Montant des commissions de souscription rétrocedées	1 586,62
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010697532 C1 ACTION CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	744 045,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Retrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0010700401 C2 ACTION CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	139 708,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013309507 C3 ACTION CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	24 251,29
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0012474971 D1 ACTION DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	680,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013308483 D2 ACTION DIST ND	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	72 937,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	95 625,00
Créances	SRD et règlements différés	18 580,11
Total des créances		114 205,11
Dettes	SRD et règlements différés	12 658,82
Dettes	Frais de gestion	78 204,50
Total des dettes		90 863,32
Total dettes et créances		23 341,79

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	95 707 520,70	96,31
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	86 760 823,20	87,31
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	8 946 697,50	9,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	114 205,11	0,11
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-90 863,32	-0,09
CONTRATS FINANCIERS	260 700,00	0,26
OPTIONS	260 700,00	0,26
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	3 385 280,87	3,41
DISPONIBILITES	3 385 280,87	3,41
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEUISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEUISES	0,00	0,00
ACTIF NET	99 376 843,36	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						86 760 823,20	87,31
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						86 760 823,20	87,31
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						77 410 151,45	77,90
TOTAL AUTRICHE						3 457 706,53	3,48
XS2250987356 LENZING AG HYBRID PNC5 5,75% PP	07/12/2020	31/12/2050	EUR	17		1 438 851,82	1,45
XS2432941693 AT & S AUSTRIA TECH TV22-PERP.	20/01/2022	31/12/2050	EUR	22	5,00	2 018 854,71	2,03
TOTAL BELGIQUE						7 413 175,33	7,46
BE0002818996 SOFINA 1%21-230928	23/09/2021	23/09/2028	EUR	19	1,00	1 488 221,59	1,50
BE6318634548 SARFIN 5,75% 0227	21/02/2020	21/02/2027	EUR	4 700	5,75	3 701 406,67	3,72
BE6327721237 VGP 1,5%21-080429	08/04/2021	08/04/2029	EUR	8	1,50	536 788,71	0,54
BE6329443962 ONTEX GROUP 3,5%21-150726	29/06/2021	15/07/2026	EUR	1 500	3,50	1 299 605,00	1,31
BE6332786449 VGP 1,625%170127	17/01/2022	17/01/2027	EUR	5	1,625	387 153,36	0,39
TOTAL ALLEMAGNE						1 928 854,99	1,94
DE000A2YN6V1 THYSSENKRUPP 1,875%19-060323	06/09/2019	06/03/2023	EUR	500	1,875	506 267,53	0,51
XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	10		956 618,49	0,96
XS2231715322 ZF FIN 3%20-210925	18/09/2020	21/09/2025	EUR	5	3,00	465 968,97	0,47
TOTAL ESPAGNE						984 992,00	0,99
XS2423013742 EDREAMS ODIGEO 5,5%040727	20/12/2021	15/07/2027	EUR	1 200	5,50	984 992,00	0,99
TOTAL FRANCE						29 659 284,88	29,85
FR0012949949 ACCOR TV15-170923 ACCOR	17/09/2015	17/09/2023	EUR	8	3,625	810 692,82	0,82
FR0013259116 SEB 1,5%17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	7	1,50	675 407,47	0,68
FR0013327822 ALPHAPRIM 4,5%18-130423	13/04/2018	13/04/2023	EUR	1 000	4,50	1 025 171,23	1,03
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	4	2,875	378 068,71	0,38
FR0013426376 SPIE 2,625%19-180626	18/06/2019	18/06/2026	EUR	11	2,625	1 056 782,81	1,06
FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN	18/07/2019	18/07/2025	EUR	1 000	4,50	980 835,62	0,99
FR0013518420 ILIAD 2,375%20-170626	17/06/2020	17/06/2026	EUR	15	2,375	1 378 415,55	1,39
FR0014002KP7 VILMORIN ET CIE 1,375%21-0328	26/03/2021	26/03/2028	EUR	16	1,375	1 194 017,53	1,20
XS1785467751 FAURECIA 2,625%18-150625	08/03/2018	15/06/2025	EUR	600	2,625	548 761,50	0,55
XS1794209459 PAPREC HOLDING 4%18-310325	29/03/2018	31/03/2025	EUR	600	4,00	590 511,33	0,59

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2081474046 FAURECIA 2,375%19-150627	27/11/2019	15/06/2027	EUR	500	2,375	419 713,75	0,42
XS2205088896 PARTS EUROPE 6,5%20-160725	17/07/2020	16/07/2025	EUR	1 000	6,50	1 033 523,33	1,04
XS2232102876 ALTICE FRANCE 4,125%20-150129	18/09/2020	15/01/2029	EUR	1 000	4,125	778 575,00	0,78
XS2234515786 SPCM 2%20-010226	24/09/2020	01/02/2026	EUR	1 300	2,00	1 206 782,14	1,21
XS2234516164 SPCM 2,625%20-010229	24/09/2020	01/02/2029	EUR	4 550	2,625	3 825 514,88	3,85
XS2242188261 CMA CGM 7,5%20-150126	21/10/2020	15/01/2026	EUR	900	7,50	963 603,00	0,97
XS2244837162 TEREOS FINANCE 7,5%20-301025	23/10/2020	30/10/2025	EUR	1 200	7,50	1 227 006,00	1,23
XS2294186965 CAB 3,375%21-010228	09/02/2021	01/02/2028	EUR	1 000	3,375	821 010,00	0,83
XS2294854745 GOLDSTORY 5,375%21-010326	04/02/2021	01/03/2026	EUR	600	5,375	565 809,17	0,57
XS2351382473 DERICHEBOURG 2,25%21-150728	24/06/2021	15/07/2028	EUR	800	2,25	698 344,00	0,70
XS2352739184 VALLOUREC 8,50%21-300626	30/06/2021	30/06/2026	EUR	2 100 000	8,50	2 105 306,00	2,12
XS2357737910 MOBILUX 0% PERP	29/06/2021	31/12/2050	EUR	5 000	4,25	4 045 866,67	4,10
XS2361342889 PICARD GROUPE 3,875%21-010726	07/07/2021	01/07/2026	EUR	1 400	3,875	1 206 362,50	1,21
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	850	5,125	799 097,04	0,80
XS2399981435 SECHE ENVIRON 2,25%21-151128	04/11/2021	15/11/2028	EUR	1 000	2,25	864 365,58	0,87
XS2413862108 TEREOS FINANCE 4,75%0427	20/01/2022	30/04/2027	EUR	500	4,75	459 741,25	0,46
TOTAL ROYAUME UNI						506 616,00	0,51
XS2291928849 INEOS FIN 1 3,75%21-150726	29/01/2021	15/07/2026	EUR	600	3,75	506 616,00	0,51
TOTAL IRLANDE						3 993 295,00	4,02
XS1991034825 EIRCOM FINANCE 3,5%19-150526	13/05/2019	15/05/2026	EUR	3 000	3,50	2 733 440,00	2,75
XS2189356996 ARDAGH PCK 2,125%20-150826	10/06/2020	15/08/2026	EUR	1 500	2,125	1 259 855,00	1,27
TOTAL ITALIE						1 582 342,68	1,59
XS2241097687 CENTUR BIDCO 5,875%20-300926	08/10/2020	30/09/2026	EUR	1 000	5,875	882 687,08	0,89
XS2271356201 WEBUILD 5,875%15122025	15/12/2020	15/12/2025	EUR	600	5,875	537 088,93	0,54
XS2548508881 FIBER BIDCO 11%22-251027	25/10/2022	25/10/2027	EUR	150	11,00	162 566,67	0,16
TOTAL LUXEMBOURG						12 443 421,41	12,52
XS1577952440 ALTICE FINCO 4,75%17-150128	11/10/2017	15/01/2028	EUR	800	4,75	617 549,33	0,62
XS1974797364 LINCOLN FIN 3,625%19-010424	02/04/2019	01/04/2024	EUR	1 000	3,625	995 983,89	1,00
XS2052290439 MATTERHORN TEL 3,125%19-150926	19/09/2019	15/09/2026	EUR	5 000	3,125	4 580 975,00	4,62
XS2138128314 ALTICE FR HLDG 8%20-150527	26/03/2020	15/05/2027	EUR	2 000	8,00	1 504 593,33	1,51
XS2138140798 ALTICE FR HLDG 4% 0228	26/03/2020	15/02/2028	EUR	2 100	4,00	1 391 425,00	1,40

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2166184916 MOTION FINCO 7%20-150525	29/04/2020	15/05/2025	EUR	700	7,00	706 470,33	0,71
XS2298381307 KLEOPATRA FIN 4,25%21-010326	12/02/2021	01/03/2026	EUR	1 000	4,25	797 112,78	0,80
XS2361344315 PICARD BONDCO 5,375% 01072027	07/07/2021	01/07/2027	EUR	1 500	5,375	1 225 601,25	1,23
XS2399700959 ALBION FIN 1 5,25%21-151026	22/10/2021	15/10/2026	EUR	700	5,25	623 710,50	0,63
TOTAL PAYS-BAS						4 193 930,84	4,22
XS2077666316 OI EUROP GRP 2,875%19-150225	12/11/2019	15/02/2025	EUR	500	2,875	487 500,42	0,49
XS2079388828 DUFYR ONE 2%19-150227	20/11/2019	15/02/2027	EUR	700	2,00	580 325,67	0,58
XS2111946930 UNITED GROUP 3,125%20-150226	06/02/2020	15/02/2026	EUR	1 500	3,125	1 230 118,75	1,24
XS2239553048 DAV CAM MIL 1,25%20-061027	06/10/2020	06/10/2027	EUR	1 500	1,25	1 300 991,92	1,31
XS2310411090 CITYCON TREAS 1,625%21-120328	12/03/2021	12/03/2028	EUR	800	1,625	594 994,08	0,60
TOTAL NORVEGE						691 394,67	0,70
XS1589980330 NASSA TOPCO 2,875%17-060424	06/04/2017	06/04/2024	EUR	700	2,875	691 394,67	0,70
TOTAL PORTUGAL						3 243 540,50	3,26
PTTAPDOM0005 TAP 5,625%19-021224	02/12/2019	02/12/2024	EUR	34	5,625	3 243 540,50	3,26
TOTAL SUEDE						1 944 972,33	1,96
XS2289588837 VERISURE 3,25% 15 02 2027	18/01/2021	15/02/2027	EUR	2 200	3,25	1 944 972,33	1,96
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						5 366 624,29	5,40
XS1821883102 NETFLIX 3,625%18-150527	02/05/2017	15/05/2027	EUR	1 000	3,625	966 973,33	0,97
XS2036798150 IQVIA 2,25%-150128	13/08/2019	15/01/2028	EUR	1 500	2,25	1 340 520,00	1,36
XS2251742537 AVANTOR FDG 2,625%20-011125	06/11/2020	01/11/2025	EUR	500	2,625	476 345,42	0,48
XS2342057143 ALLI UNI HL/FIN 3,625%21-0628	14/05/2021	01/06/2028	EUR	900	3,625	720 155,00	0,72
XS2354326410 COTY 3,875%21-150426	17/06/2021	15/04/2026	EUR	1 150	3,875	1 083 536,71	1,09
XS2497520705 CELANESE US 4,777%22-190726	19/07/2022	19/07/2026	EUR	800	4,777	779 093,83	0,78
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 670 626,41	2,69
TOTAL FRANCE						2 670 626,41	2,69
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	2 000		1 630 446,67	1,64
XS2010033269 KAPLA HLD TV19-151226	12/12/2019	15/12/2026	EUR	576		545 332,61	0,55
XS2403031912 BURGER KING FR TV21-011126	02/11/2021	01/11/2026	EUR	500		494 847,13	0,50
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 422 563,17	1,43
TOTAL ESPAGNE						3 863,17	0,00
XS1978209002 ABENGOA 2 1,5%19-261024	26/04/2019	26/10/2024	EUR	208 707		3 863,17	0,00
XS1978209853 ABENGOA ABEN 2 1,5%19-1024PINK	26/04/2019	26/10/2024	USD	49 946	1,50	0,00	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1978210869 ABENGOA ABE.2 1,5%19-24 PIK CV	26/04/2019	26/10/2024	USD	49 946	1,50	0,00	0,00
TOTAL FRANCE						1 418 700,00	1,43
FR0010500199 PROXIMANIA 4,20%07-130712 CV	10/07/2007	13/07/2012	EUR	5		0,00	0,00
FR0014005AO4 KORIAN 1.875PCT ODIRNANE CONV	08/09/2021	31/12/2050	EUR	50 000		1 418 700,00	1,43
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						5 589,17	0,01
TOTAL ESPAGNE						5 589,17	0,01
XS1978210273 ABENGOA ABEN.2 1,5%19-24 INDEX	26/04/2019	26/10/2024	EUR	208 707		5 589,17	0,01
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						5 251 893,00	5,28
TOTAL FINLANDE						963 931,64	0,97
XS2079413527 CITYCON TV19-PERP.	22/11/2019	31/12/2050	EUR	1 500		963 931,64	0,97
TOTAL FRANCE						2 873 053,04	2,88
FR0010096826 CREDIT MUTUEL ARKEA TV04-PERP.	05/07/2004	31/12/2050	EUR	650		524 571,69	0,53
FR0011606169 CASINO GP TV13-PERPETUEL	24/10/2013	31/12/2050	EUR	5		112 318,82	0,11
FR0013464922 EDF TV19-PERP.	03/12/2019	31/12/2050	EUR	4		658 886,36	0,66
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	1 000		784 508,50	0,79
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	1 000		792 767,67	0,79
TOTAL ITALIE						641 000,88	0,65
XS2243298069 INTESA SANPAOLO 2,925%20-1030	14/10/2020	14/10/2030	EUR	800	2,925	641 000,88	0,65
TOTAL PAYS-BAS						773 907,44	0,78
XS2109819859 TELEFONICA EUROPE TV20-PERP.	05/02/2020	31/12/2050	EUR	9		773 907,44	0,78
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0013484789 YMAGIS SA 3% 30092024	31/03/2020	30/09/2024	EUR	871	3,00	0,00	0,00
FR0013499654 YMAGIS TV20-300925	31/03/2020	30/09/2024	EUR	1 170 072		0,00	0,00
FR0013499688 YMAGIS SA TV 30092022	31/03/2020	30/09/2050	EUR	408 344		0,00	0,00
TOTAL Titres d'OPC						8 946 697,50	9,00
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						8 946 697,50	9,00
TOTAL FRANCE						8 946 697,50	9,00
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS (IC)			EUR	50		5 314 197,50	5,34
FR0014000W53 KEREN CREDIT ISR EB FCP 3DEC			EUR	26 000		2 355 340,00	2,37
FR001400BZE6 KEREN RECOVERY 2027 I FCP 3DEC			EUR	12 000		1 277 160,00	1,29

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers						260 700,00	0,26
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-289 200,00	-0,29
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-289 200		-289 200,00	-0,29
TOTAL AUTRES PAYS						289 200,00	0,29
FBTPH3F00002 EURO-FBTP-E 0323			EUR	-20		116 200,00	0,12
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323			EUR	-20		173 000,00	0,17
TOTAL Engagements à terme conditionnels						260 700,00	0,26
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						260 700,00	0,26
TOTAL AUTRES PAYS						260 700,00	0,26
OESXH3P00013 OESX/0323/PUT /3,350			EUR	600		189 000,00	0,19
OESXH3P00015 OESX/0323/PUT /3,150			EUR	-300		-48 600,00	-0,05
OESXM3P00010 OESX/0623/PUT /3,800			EUR	150		352 800,00	0,35
OESXM3P00011 OESX/0623/PUT /3,600			EUR	-150		-232 500,00	-0,23

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)**

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part D2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

SICAV KEREN

COMPARTIMENT KEREN ESSENTIELS

DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE
DU 01/01/2022 AU 30/12/2022

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

Compartiment de SICAV

CLASSIFICATION

« Actions Françaises »

RAPPORT DE GESTION

KEREN ESSENTIELS

30/12/2022

SOCIETE DE GESTION

KEREN FINANCE 12 bis, place Henri Bergson 75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions– 6, avenue de Provence – 75009 PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation totale

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans

OBJECTIF DE GESTION

Cet OPCVM, classé « Actions française », a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à 7% annualisés.

A titre indicatif et de comparaison a posteriori, l'indicateur de référence auquel l'actionnaire peut se référer est le CAC MID & SMALL dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Il est classé « Actions françaises ».

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est le CAC MID & SMALL

Le **CAC Mid & Small** est un indice boursier français composé de capitalisations boursières de l'univers des PME. QS0010989133

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement consiste à réaliser un stock picking sur les valeurs de PME et ETI permettant de profiter des opportunités d'investissement dans ces sociétés en développement de la zone euro essentiellement.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme à partir de l'analyse des fondamentaux économiques et boursiers
- Une construction de portefeuille : la sélection des titres de petites valeurs est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs, (secteurs d'activité, barrières à l'entrée, stratégie, création de valeur et croissance des bénéficiaires à long terme, qualité des dirigeants, etc).

Le gérant accordera une place prépondérante aux actions de capitalisation inférieure à 1 milliard d'euros et aux actions de PME-ETI et complétera cette part en instruments de taux.

Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

■ **de 60% à 100% sur les marchés d'actions, de tous secteurs, hors pays émergents, dont :**

- de 60% à 100% aux marchés des actions françaises
- de 60% à 100% aux actions de petite (< 1 md euros) et moyenne capitalisations (< 5 md euros),
- de 0% à 10% sur des actions hors France

■ **de 0% à 40% en instruments de taux du secteur privé de toutes notations ou non notés, émis par des émetteurs de la zone euro ou libellés en euro, y compris en instruments de taux spéculatifs de selon l'analyse**

de la société de gestion, ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notés. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note et prendre ses décisions à l'achat, ou en cas de dégradation, afin de décider de les céder ou de les conserver.

L'OPCVM est géré dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt comprise entre 0 et +8.

- de 0% à 40% en Obligations convertibles libellées en euro.
- de 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro ou sur des marchés autres que le marché français.

Le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif.

L'OPCVM est éligible au PEA. Il détient en permanence 75% minimum de titres éligibles au PEA. Il n'est plus éligible au dispositif PEA-PME à depuis le 04/11/2019.

L'OPC peut être investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
 - jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou européen, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Il peut également intervenir sur :
- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux.

PROFIL DE RISQUE

RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié à l'investissement sur les actions de petite capitalisation : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

Risque de taux : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et

sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2022 a été marquée par de nombreux événements macro-économiques impactant le redémarrage des grandes économies post Covid.

Alors que nous pensions l'activité économique sur de bons rails, les répercussions négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont fait jour. Les prix du pétrole & du gaz ont bondi, entraînant de facto, une forte hausse sur l'inflation. Ces hausses de prix s'ajoutant aux diverses pressions de pénuries de pièces voir parfois de mains d'œuvre.

En Chine, la politique de zéro Covid a été maintenue tout au long de l'année. Pour autant, la croissance a fait preuve de résilience. La demande intérieure est restée plutôt porteuse, malgré la baisse des revenus réels. Ceci s'explique par une hausse des salaires, des aides publiques limitant les dépenses énergétiques et enfin, de l'épargne accumulée pendant le covid.

Pour contrer cette inflation galopante atteignant les 10% en zone euro, la BCE a commencé à relever ses taux en juillet, une première depuis 2011 ! Depuis, Christine Lagarde a confirmé, réunion après réunion, ses velléités de procéder à de nouvelles hausses.

Ainsi les bourses mondiales ont chuté, après 2 années de fortes hausses. Les actions américaines ont sous-performé leurs homologues (-19,44%), suivies par les valeurs chinoises. Ces marchés ont une composante technologique importante, dont les valorisations ont été impactées par la hausse des taux.

Le FTSE a fini l'année en hausse tiré par la composante matières premières alors que notre indice national, le CAC 40, finit 2022 à -9.5% hors dividende, poussé par les composantes de l'énergie et du luxe.

Sur le segment des Small & Mid Cap, 2 éléments majeurs à retenir :

1/ Les flux n'ont toujours pas été un soutien en 2022, voir même ont été dévastateurs sur le segment.

D'après une évaluation faite par Morningstar et Oddo BHF, les Fonds PEA Small et Mid cap Françaises ont décollectés de l'ordre 1.3-1.4 Md d'€ au cours de l'année 2022 (300M€ de collecte en 2021) et la liquidité sur notre segment a encore baissé pour se situer autour de 400M€ de volume quotidien moyen (vs 500M€ en 2021).

2/ 18 IPOs (introductions en bourse) ont été réalisées en 2022. Ce chiffre brut n'est pas mauvais puisqu'il est supérieur à la moyenne de 14 IPO observés sur les 5 années précédant le record de 2021 (42 IPOs). En réalité, l'année 2022 avait commencé dans la lignée du 2021 avec une bonne activité et une opération significative (Euroapi arrivant sur le compartiment A). Le contexte géopolitique et la hausse des taux ont mis un coup d'arrêt brutal à cette dynamique. A partir de juin, les 10 opérations ont toutes été réalisées sur la plateforme de négociation Euronext Growth. Le nombre d'IPOs n'a pas compensé les 30 retraits. Les primes payées par les acquéreurs ont été conséquentes, de l'ordre de 40%. Cette prime n'avait plus été observée depuis près de 10 ans. Ce qui est justifié par l'incroyable décote des petites valeurs.

Concernant Keren Essentiels, l'année 2022 n'a pas été simple avec diverses phases baissières et haussières. Le début d'année a connu une forte baisse avec en apogée la guerre en Ukraine. Par la suite, la baisse des produits énergétiques post flambée et des résultats d'entreprises plutôt bons début mars ont rassuré le marché.

Le mois de juin a été compliqué pour les bourses avec le 1^{er} relèvement des taux de la BCE, qui martèlera par la suite sa priorité à la baisse de l'inflation au risque de casser la croissance. Les bonnes publications de l'été rassurant les marchés, les discours *Hawkish* des banquiers centraux Américains et Européens viendront ensuite casser cette dynamique.

La fin d'année sera plus sereine avec les premiers chiffres d'une stabilisation de l'inflation, des premières rumeurs d'arrêt de la politique zéro Covid en Chine et toujours de bonnes publications coté entreprises.

Dans ce contexte, le fonds affiche les performances suivantes* (à comparer à l'indice CAC Mid & Small net Total Return qui affiche une performance de - 11,97% en 2022) :

Keren Essentiels C : - 12,87%

Keren Essentiels I : - 12,00%

Keren Essentiels N : - 12,30%

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

Le principal secteur contributeur à la performance du fonds fut le secteur des technologies, pourtant dans une année de hausse des taux, où les valorisations des sociétés technologiques se sont effondrées à l'image du Nasdaq.

- SES IMAGOTAG +62.2% a su tirer son épingle du jeu, grâce à une croissance qui devrait s'afficher autour de 45%. De plus, la société a apporté une très grande visibilité aux investisseurs en annonçant son plan 2022-2027. La société a pour objectif de multiplier par 3.5x son chiffre d'affaires à cet horizon !

- L'autre société technologique est Groupe Gorge devenu EXAIL TECHNOLOGIES +22%. La société a su convaincre IXBLUE, pépite française dans la conception et la fabrication d'équipements de haute technologie destinés aux domaines de la navigation de fusionner avec la filiale ECA, société spécialisée dans les systèmes robotisés opérant en milieu hostile. EXAIL TECHNOLOGIES offre aujourd'hui un spectre mondial à ses activités Civiles et de Défenses.

L'autre segment porteur pour le fonds est à trouver dans les services aux collectivités.

- Ainsi SECHE ENVIRONNEMENT +26.6% a su bénéficier de sa croissance dans les pays émergents et de la bonne orientation de l'activité économique dans le traitement des déchets.

- Française de l'Energie +35.4% a su profiter de la forte hausse des prix du gaz et de l'électricité pour valoriser au mieux l'exploitation des gaz de mines issus des Hauts de France et de Belgique.

Le secteur des Medias a également contribué positivement à la performance du fonds, notamment grâce à IPSOS +45.6% pour l'un des leaders mondiaux des études de marché. La société aura su être résiliente en faisant de la croissance malgré l'effet de base Covid (positif pour eux), donner des perspectives aux investisseurs avec un changement managérial amenant à un plan 2022-2025, et en maintenant des marges élevées.

Coté déception, le segment de la consommation est notre principal secteur contribuant à la baisse. Le segment a fait face aux effets de base issus du Covid.

Nous avons fortement allégé ce segment mais malheureusement pas complètement sorti, car nous trouvons les valorisations aberrantes.

Pêle-Mêle les valeurs qui nous coûtent : HELLOFRESH, LDLC, VENTE-UNIQUE, MR. BRICOLAGE, FONTAINE PAJOT

La stratégie actuelle est de rester équilibrée dans notre style de gestion tout en étant confiant sur le potentiel des Small & Mid Caps.

La croissance économique mondiale sera plutôt morose mais nous n'anticipons pas de récession trop dure. L'inflation devrait se résorber au cours des prochains mois. Pour autant, nous ne pensons pas que les banques centrales baisseront leur taux en 2023. Les valorisations du segment Mid & Small tournent autour de 11.6x le Price Earning ratio en anticipant une amélioration des bénéfices par action de 7.9%. Sur ces niveaux, les multiples nous semblent intéressants et inférieurs à celui des grandes capitalisations. Ceci s'explique par la sous-performance de ce segment, au cours des 5 dernières années, il a sous-performé 4 fois !

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains de nos fonds ont été labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS), des labellisations que nous continuerons à étendre à d'autres fonds dans les prochains mois.

En 2021, les équipes de gestion de Keren Finance ont permis à l'intégralité de notre gamme de fonds d'être référencée en article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.

- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants :

- La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac.

- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).

- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

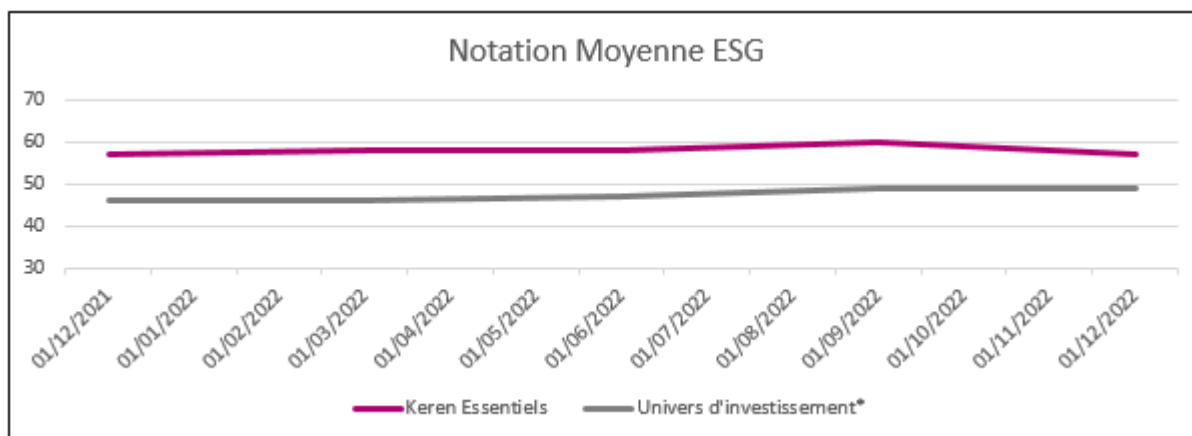
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d'informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 57 sur une échelle de 0 à 100. Elle était également de 57 au 31/12/2021.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 58 (contre 47,40 pour l'univers d'investissement*) et a varié de la façon suivante :



Note E (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Essentiel	60	62	62	64	62
<i>Univers d'investissement*</i>	46	45	46	49	50

Note S (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Essentiel	57	61	61	63	61
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	50	52

Note G (0-100)	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
Keren Essentiel	53	54	53	54	51
<i>Univers d'investissement*</i>	46	47	47	48	47

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2022) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2022 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 326
Rémunérations variables	524
Nombre de collaborateurs	16

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:

Keren Essentiels

Identifiant d'entité juridique:

969500BGDXA3ENCYSQ02

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif **environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif **social**: ___%

Il promeut des caractéristiques **environnementales et sociales (E/S)** et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S mais **ne réalisera pas d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds *KEREN Essentiels* s'appliquent globalement au niveau de l'entité *KEREN FINANCE* (hormi pour notre fonds labélisé *ISR* qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, *KEREN Finance* s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN Essentiels se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o La consommation d'eau rapporté au chiffre d'affaires
- o La présence d'une politique sur le changement climatique

Le facteur « Social » comprend:

- o Le pourcentage de turnover dans la société
- o La présence d'une politique de non-discrimination
- o Le taux d'accident du travail
- o La présence d'une politique sur la protection des droits humains
- o La présence d'une politique de juste rémunération
- o La présence d'une politique sur le changement anti-corruption

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation, par les émetteurs, des caractéristiques environnementales et/ou sociales précédemment citées sont les suivants:

- o L'émission de CO2 généré (émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires)
- o Présence ou non d'une politique climatique (Y/N)
- o Le Turnover (taux de rotation des effectifs)
- o Présence ou non d'une politique de santé et sécurité (Y/N)
- o Part en % d'administrateurs indépendant
- o Parité existante (ou non) au comité exécutif de la société.

Si ces derniers ne sont pas couverts, 4 critères secondaires et un tertiaire sont utilisés. Il s'agit de :

- o La consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires
- o Le taux des accidents du travail
- o La présence d'une politique de protections des droits humains

- o La consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisations et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires, et notamment des PAI cités ci-dessous, les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondiale des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il y a eu une quelconque violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 50/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable.

Dans un second temps, 10 indicateurs sont utilisés (cf question 2), dont 4 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.

Les 4 PAI sont les suivants :

- les émissions carbone,
- la consommation d'eau,
- la consommation d'énergie,
- la présence ou non d'une politique de protection des droit humains.



Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier?

Au 31/12/2022, les principaux investissements de ce produit financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2022

Largest investments	Sector	% Assets	Country
Fontaine Pajot	Leisure products	5,15%	France
Ipsos	Advertising & Marketing	4,83%	France
Voyageurs du Monde	Leisure Facilities & Services	4,43%	France
SES ImagoTag	Technology Hardware	4,43%	France
ReWorld Media	Advertising & Marketing	3,39%	France



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

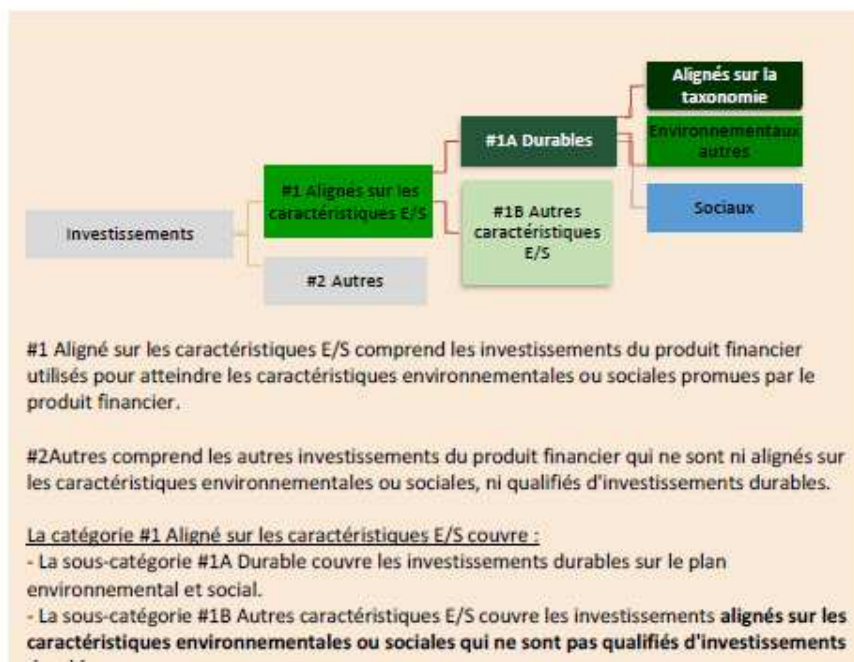
La proportion d'investissement durables était de 54,4% au 31/12/2022.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

● Quelle était l'allocation d'actif?

70% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



Au 31/12/2022, 95,5% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (21,43%), la consommation discrétionnaire (20,83%), la télécommunication (19,8%), le support technologique (17,68%), et l'énergie (5,23%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier «E») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires). Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.



● **Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 54,4% au 31/12/2022.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires).

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.



Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, hors liquidités / OPC externes / dérivés, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable.

RAPPORT COMPTABLE

KEREN ESSENTIELS

30/12/2022

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds, au niveau de la commission de surperformance

01/01/2022 Frais : mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	33 460 892,73	43 037 253,53
Actions et valeurs assimilées	33 460 892,73	43 037 253,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 460 892,73	43 037 253,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	116 121,63	32 598,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	116 121,63	32 598,50
Comptes financiers	681 482,09	1 956 091,87
Liquidités	681 482,09	1 956 091,87
Total de l'actif	34 258 496,45	45 025 943,90

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	32 687 748,49	38 763 093,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 490 206,06	6 276 357,64
Résultat de l'exercice (a, b)	-16 611,79	-1 577 311,22
Total des capitaux propres	34 161 342,76	43 462 140,16
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	97 153,69	1 563 803,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	97 153,69	1 563 803,74
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	34 258 496,45	45 025 943,90

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	593 170,58	517 636,97
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	593 170,58	517 636,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	500,87	4 498,28
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	500,87	4 498,28
Résultat sur opérations financières (I - II)	592 669,71	513 138,69
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	616 807,93	2 275 877,56
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-24 138,22	-1 762 738,87
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 526,43	185 427,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-16 611,79	-1 577 311,22

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais exclus.

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Action C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Action N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

	Frais de gestion fixes	Assiette
FR0011271550	2 % TTC maximum	Actif net
FR0011274992	1 % TTC maximum	Actif net
FR0013308186	1,35 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC) : Néant

Commission de surperformance :

Action C FR0011271550

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence

CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Action I FR0011274992

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence

CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Action N FR0013308186

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence

CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation:

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées : Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :
 BTF/BTAN :
 Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
 Autres TCN :
 - a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :
 - si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
 - autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
 - b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :
 Application d'une méthode actuarielle.
 - si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
 - autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps)

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	43 462 140,16	45 063 709,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 179 243,54	4 643 958,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 026 646,39	-15 543 265,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 092 664,81	8 556 178,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 561 798,74	-1 485 422,71
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-26 139,59	-67 295,04
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 933 982,81	4 057 015,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 702 105,19</i>	<i>9 636 088,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>9 636 088,00</i>	<i>5 579 072,78</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-24 138,22	-1 762 738,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	34 161 342,76	43 462 140,16

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	681 482,09	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	681 482,09	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-16 611,79	-1 577 311,22
Total	-16 611,79	-1 577 311,22

	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-74 057,35	-1 318 700,95
Total	-74 057,35	-1 318 700,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	47 214,88	-247 677,17
Total	47 214,88	-247 677,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 230,68	-10 933,10
Total	10 230,68	-10 933,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 490 206,06	6 276 357,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 490 206,06	6 276 357,64

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 ACTION CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 058 814,25	4 729 642,95
Total	1 058 814,25	4 729 642,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 ACTION CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	301 564,22	1 085 419,15
Total	301 564,22	1 085 419,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 ACTION CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	129 827,59	461 295,54
Total	129 827,59	461 295,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPCVM AU COURS DE L'EXERCICE

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	89 196 221,66	392 420,925	227,30	0,00	0,00	0,00	-1,99
31/12/2018	C2 PART CAPI I	17 650 105,74	72 563,064	243,24	0,00	0,00	0,00	0,25
31/12/2018	C3 PART CAPI N	9 859 973,28	43 097,049	228,79	0,00	0,00	0,00	-0,27
31/12/2019	C1 PART CAPI C	53 672 731,15	228 425,630	234,97	0,00	0,00	0,00	-43,96
31/12/2019	C2 PART CAPI I	5 806 680,42	22 863,445	253,97	0,00	0,00	0,00	-44,78
31/12/2019	C3 PART CAPI N	3 417 294,16	14 355,512	238,05	0,00	0,00	0,00	-42,87
31/12/2020	C1 PART CAPI C	35 179 943,12	132 044,916	266,42	0,00	0,00	0,00	-55,66
31/12/2020	C2 PART CAPI I	6 656 988,03	22 803,397	291,93	0,00	0,00	0,00	-57,06
31/12/2020	C3 PART CAPI N	3 226 777,96	11 595,920	278,27	0,00	0,00	0,00	-48,84
31/12/2021	C1 PART CAPI C	32 688 900,86	99 720,056	327,81	0,00	0,00	0,00	34,20
31/12/2021	C2 PART CAPI I	7 530 940,85	20 798,315	362,09	0,00	0,00	0,00	40,27
31/12/2021	C3 PART CAPI N	3 242 298,45	9 104,381	356,13	0,00	0,00	0,00	49,46
30/12/2022	C1 PART CAPI C	24 247 070,26	84 889,983	285,63	0,00	0,00	0,00	11,60
30/12/2022	C2 PART CAPI I	6 933 448,60	21 759,491	318,64	0,00	0,00	0,00	16,02
30/12/2022	C3 PART CAPI N	2 980 823,90	9 544,081	312,32	0,00	0,00	0,00	14,67

SOUSCRIPTIONS RACHAT

	En quantité	En montant
C1 ACTION CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 119,153000	1 792 845,91
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 949,226000	-6 092 426,51
Solde net des Souscriptions / Rachats	-14 830,073000	-4 299 580,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	84 889,983000	

	En quantité	En montant
C2 ACTION CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 538,953000	529 607,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-577,777000	-173 444,96
Solde net des Souscriptions / Rachats	961,176000	356 162,65
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	21 759,491000	

	En quantité	En montant
C3 ACTION CAPI N		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 852,700000	856 790,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 413,000000	-760 774,92
Solde net des Souscriptions / Rachats	439,700000	96 015,10
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 544,081000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 ACTION CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	871,74
Montant des commissions de souscription perçues	871,74
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	871,74
Montant des commissions de souscription r�troced�es	871,74
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 ACTION CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 ACTION CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	691,99
Montant des commissions de souscription perçues	691,99
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	691,99
Montant des commissions de souscription r�troced�es	691,99
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0011271550 C1 ACTION CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	511 618,96
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	142,63
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0011274992 C2 ACTION CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	69 202,70
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013308186 C3 ACTION CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	35 759,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	83,83
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	SRD et règlements différés	116 121,63
Total des créances		116 121,63
Dettes	SRD et règlements différés	48 252,48
Dettes	Frais de gestion	48 901,21
Total des dettes		97 153,69
Total dettes et créances		18 967,94

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	33 460 892,73	97,95
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	33 460 892,73	97,95
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	116 121,63	0,34
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-97 153,69	-0,28
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	681 482,09	1,99
DISPONIBILITES	681 482,09	1,99
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	34 161 342,76	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			33 460 892,73	97,95
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			33 460 892,73	97,95
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			33 460 892,73	97,95
TOTAL BELGIQUE			389 002,18	1,14
BE0974274061 KINEPOLIS GROUP DIV.	EUR	10 031	389 002,18	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			341 175,00	1,00
DE000A161408 HELLOFRESH	EUR	10 600	217 618,00	0,64
DE000A2P4LJ5 PHARMASGP HOLDING	EUR	4 645	123 557,00	0,36
TOTAL FRANCE			31 727 183,05	92,88
FR0000038242 LUMIBIRD	EUR	37 385	619 095,60	1,81
FR0000039109 SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	14 281	1 282 433,80	3,75
FR0000039620 MERSEN	EUR	23 312	880 028,00	2,58
FR0000050353 LISI	EUR	31 628	615 480,88	1,80
FR0000052516 VILMORIN ET CIE	EUR	11 988	547 252,20	1,60
FR0000053381 DERICHEBOURG	EUR	48 173	265 914,96	0,78
FR0000054900 TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR	80 450	575 619,75	1,69
FR0000062671 EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	38 538	769 989,24	2,25
FR0000066672 GL EVENTS	EUR	39 481	641 961,06	1,88
FR0000073298 IPSOS	EUR	28 219	1 650 811,50	4,83
FR0000075442 GROUPE LDLC	EUR	8 610	178 657,50	0,52
FR0000121147 FAURECIA	EUR	23 506	332 139,78	0,97
FR0000121204 WENDEL	EUR	6 170	538 024,00	1,57
FR0000131757 ERAMET	EUR	3 371	282 658,35	0,83
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	29 263	1 002 257,75	2,93
FR0004034320 MR BRICOLAGE	EUR	50 568	397 464,48	1,16
FR0004045847 VOYAGEURS DU MONDE	EUR	17 406	1 514 322,00	4,43
FR0005691656 TRIGANO	EUR	11 505	1 468 038,00	4,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	12 411	1 514 142,00	4,43
FR0010353888 MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	14 826	421 799,70	1,23
FR0010485268 FOUNTAINE PAJOT	EUR	15 482	1 758 755,20	5,18
FR0010766667 VENTE-UNIQUE.COM	EUR	36 764	391 904,24	1,15
FR0010820274 REWORLD MEDIA	EUR	258 015	1 499 067,15	4,39
FR0011005933 BIOSYNEX	EUR	28 805	397 509,00	1,16
FR0011466069 EKINOPS	EUR	58 778	493 735,20	1,45
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	10 891	1 086 921,80	3,18
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	49 360	842 081,60	2,47
FR0012419307 FOCUS ENTERTAINMENT	EUR	30 910	1 409 496,00	4,13
FR0012435121 ELIS	EUR	85 592	1 182 881,44	3,46
FR0012613610 PRODWAYS GROUP	EUR	100 028	331 092,68	0,97
FR0012757854 SPIE	EUR	33 400	813 624,00	2,38
FR0012882389 EQUASENS	EUR	8 640	645 408,00	1,89
FR0013030152 LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	EUR	9 035	355 979,00	1,04
FR0013153541 MAISONS DU MONDE	EUR	38 359	450 718,25	1,32
FR0013156007 KERLINK	EUR	57 410	110 227,20	0,32
FR0013199916 SOMFY	EUR	1 800	257 400,00	0,75
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	8 219	1 256 274,15	3,68
FR0013269123 RUBIS	EUR	23 800	585 480,00	1,71
FR0013270626 M2I	EUR	178 477	622 884,73	1,82
FR0013331212 DONTNOD	EUR	24 472	235 420,64	0,69
FR0013335742 COGELEC	EUR	38 550	256 743,00	0,75
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	16 486	711 370,90	2,08
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	28 000	343 560,00	1,01
FR001400AJZ7 BROADPEAK	EUR	33 549	190 558,32	0,56
TOTAL LUXEMBOURG			725 672,50	2,12
FR0004180578 SWORD GROUP	EUR	11 824	465 865,60	1,36
LU0569974404 APERAM	EUR	8 810	259 806,90	0,76

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			277 860,00	0,81
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	3 300	277 860,00	0,81

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques